

Cim

UNE VILLE POUR TOUS

N° 710 15 SEPTEMBRE 2011
ville-cesson-sevigne.fr



Délices de plantes
4th salon de la 
DIVERSITÉ
VÉGÉTALE

24 et 25
SEPTEMBRE

Parc de la Hublais

DOSSIER

À LA DÉCOUVERTE DES SERVICES
TECHNIQUES MUNICIPAUX

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- CENTRE ANTI-POISONS **02 99 59 22 22**
- POLYCLINIQUE SÉVIGNÉ **08 25 74 35 50**
Service d'urgence 24 h/24 . **02 99 25 52 49**
- GENDARMERIE **02 99 83 14 90**
- POLICE MUNICIPALE **02 99 83 52 00**
. **06 09 35 73 92**
- POMPIERS **18**
- SAMU 35 **15**
- URGENCE sans abri **115**

MÉDECINS DE GARDE

Pour les urgences la nuit et les week-ends ou jours fériés, veuillez appeler votre médecin traitant.

INFIRMIÈRES DE GARDE

Veuillez appeler votre cabinet habituel.

PHARMACIES DE GARDE

Veuillez composer le 32 37.

NUMÉROS UTILES

- INFO SOCIAL EN LIGNE **0 810 20 35 35**
- LUEUR D'ESPOIR **02 99 83 65 28**

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

- SOS Femmes Accueil : . **39 19 (anonyme et gratuit)**
- CIDFF 35 (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : **02 99 30 80 89**

MAIRIE

www.cession-sevigne.fr

- Lundi : 8h30-12h • 13h-18h
 - Du mardi au jeudi : 8h30-12h • 13h-17h15
 - Vendredi : 8h30-16h (journée continue)
 - Samedi : 9h30-12h (permanence État Civil)
- Téléphone **02 99 83 52 00**
Télécopie **02 99 83 46 63**
Courriel mairie@ville-cession-sevigne.fr

DÉCHETTERIE

- Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h
(fermée le jeudi après-midi)
Appel gratuit **0 800 01 14 31**

LES ÉLU(E)S À VOTRE ÉCOUTE

Le maire, **Michel Bihan**, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h30.

Téléphone **02 99 83 52 00**

Les élu(e)s sont à votre écoute chaque samedi, de 10h à 12h, dans l'ancienne salle des mariages de la mairie, au rez-de-chaussée. Entrée côté place de La Poste.

Permanences :

- Jusqu'au 18 septembre : Christian ANNEIX
- Du 19 au 25 septembre : Michel BIHAN
- Du 26 au 30 septembre : Anne-Marie HERBLIN
- Les 1^{er} et 2 octobre : Michel BIHAN

DISTRIBUTION DU CIM

Pour tous problèmes de distribution, merci de bien vouloir appeler le **02 99 62 46 74**.

Bienvenue au Conseil municipal



Les séances du Conseil municipal sont ouvertes à tous, dans la salle du Conseil de la mairie. À l'issue de chaque séance, le public a la possibilité de poser des questions au maire sur un sujet d'actualité ou une préoccupation de la vie quotidienne.

À noter :

- L'ordre du jour explicatif des débats du Conseil est disponible à l'entrée de la salle ;
- Un plan de situation des élus (qui permet de les situer et ainsi de mieux suivre les débats) et le règlement intérieur sont affichés ;
- Un écran géant diffuse les documents illustrant les dossiers présentés pour une meilleure compréhension.

Lorsque le groupe de l'opposition du centre et de la droite pose une question orale, le maire y répond directement, dans la mesure du possible, ou à la séance suivante. Le prochain Conseil municipal aura lieu **le mercredi 12 octobre à 19h**.

ÉDITORIAL

PAR MICHEL BIHAN

DES TRAVAUX POUR LA DURÉE

Le centre technique municipal (CTM) témoigne de la volonté de la municipalité d'œuvrer pour aujourd'hui et pour longtemps.

Dans 15 ou 20 ans, il méritera sans doute quelques aménagements mais l'essentiel des structures et des locaux sera largement opérationnel.

Par sa dimension, par ses capacités d'adaptation, le CTM répond aux besoins humains et techniques d'une ville comme la nôtre et de son développement futur.

Négoциé avec Réseau Ferré de France dans le cadre du transfert des anciens services municipaux qui seront englobés sous la Ligne à Grande Vitesse, le **centre technique municipal n'a rien coûté à la Ville et à ses habitant(e)s**.

Indispensable pour le Cesson des années 2010, 2020, 2030... le CTM sera inauguré le 16 septembre à partir de 16 heures.

Je vous invite à venir nombreux le découvrir à la Haute Monniais. Cette cérémonie suivra la pose symbolique de la première pierre du futur **château d'eau** qui dominera la rocade nord depuis l'ancienne route de Saint-Sulpice.

Sa capacité de **3 000 m³** permettra à la population cessonnaise – et en particulier du nord et de l'est de la commune – d'utiliser une eau de qualité avec une pression suffisante.

Cette réalisation largement subventionnée par le Syndicat des Eaux du Bassin Rennais (SMPBR) a été programmée dans le même esprit : répondre aux besoins immédiats, anticiper les consommations futures.

La fibre optique partout en 2016

Grâce au partenariat d'Orange, acteur majeur de l'économie numérique et de la société de l'information, **notre ville sera**



entièrement équipée en réseaux de fibre optique (TV, téléphone, Internet) pour 2016 et 25 % des foyers dès 2012. Il s'agira de la 1^{re} ville de l'agglomération, hors Rennes.

Les travaux de voirie récents ou en cours : rue des Lacs, de Rennes, de Bellevue, de la Chalotais (devant le Lycée Sévigné), tous les aménagements d'arrêt-bus en faveur des personnes handicapées et de tous les usagers participent de la même démarche : sécurité et qualité du revêtement pour longtemps.

Le Carré Sévigné accueillera à la mi-novembre son premier spectacle dans une salle refaite à neuf, avec des fauteuils plus confortables, un système de déploiement des tribunes et un chauffage entièrement repensés.

La salle de tennis de table Paul Janson sera opérationnelle début octobre et inaugurée le 21. Elle aussi répond à l'attente des utilisateurs (scolaires, retraités, pongistes licenciés...) déjà repérés et potentiels.

Ainsi, les grands projets prévus pour 2011 auront tous abouti.

le marché **bio**

tous les **mercredis**

Place de l'Église
16h30 - 19h30
©



CESSON-SÉVIGNÉ



SOMMAIRE

En direct de la municipalité

Dossier	6
Rennes Métropole	9
Conseil communautaire	10
Informations municipales	12
La page de l'opposition	24
Les restaurants scolaires	25



Actualités de la commune

Arrêt sur images	26
Développement durable	27
Zoom économique	32
Petites annonces	33



Le petit Cim

Dates à retenir	35
Jeunesse	36
Culture	38
Sports	45
Associations	47
Cinéma	50



CIM - Une ville pour tous

CIM • CESSON INFORMATIONS MUNICIPALES

Retrouvez le CIM – Une ville pour tous sur le site internet de la ville : www.ville-cesson-sevigne.fr



- Directeur de la publication : Michel Bihan.
- Élu référente : Sylvie Marie-Scipion, adjointe à la communication, aux jumelages et aux nouvelles technologies.
- Responsable de la communication : Nathalie Coldefy - Coordination et rédaction : Rébecca Natur.
communication@ville-cesson-sevigne.fr - Tél. : 02 99 83 52 00.
- Direction artistique et réalisation : La Manivelle (www.la-manivelle.com).
- Impression : Imprimerie des Hauts de Vilaine - Distribution : DQP - Tél. : 02 99 62 46 74.
- Couverture : Hélène Vesvard - graphiste-illustratrice.
- Parution bi-mensuelle. Prix au n° : 1 euro - Abonnement : 38,45 euros - Vente uniquement à la Mairie.
- Tirage : 8 600 exemplaires - Dépôt légal : à parution - Commission paritaire et ISSN : en cours.
- Le "CIM - Une ville pour tous" est imprimé sur du papier PEFC, certifié gestion durable des forêts.



REMISE DES DOCUMENTS pour le **CIM du 1^{er} octobre : jeudi 15 septembre avant 12h**. Pour le **CIM du 15 octobre : jeudi 29 septembre avant 12h**, sous forme dactylographiée ou par courriel : communication@ville-cesson-sevigne.fr

À LA DÉCOUVERTE DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Le nouveau centre technique municipal (CTM) est opérationnel depuis début juillet. L'occasion de découvrir les différents services et missions assurés depuis ce lieu pour offrir aux habitants un cadre de vie de qualité et aux agents, un outil moderne et fonctionnel.

Un équipement d'avenir



Le nouveau centre technique municipal permet aux agents de travailler dans de meilleures conditions.

“Les nouveaux bâtiments du CTM constituent un investissement d'avenir, dimensionné pour la prochaine décennie et orienté vers la performance par les choix énergétiques (bois énergie, solaire thermique et photovoltaïque) ainsi que par l'organisation des services qu'ils vont permettre. Cette réalisation fournit à

chaque équipe un lieu de travail accessible, confortable et fonctionnel. Il contribuera donc à rationaliser les activités et à mieux répondre aux attentes des habitants.” - Claude Gérard, adjoint chargé du développement durable, de l'environnement et des infrastructures.

Le développement d'une ville se mesure souvent par les investissements visibles : constructions de bâtiments publics, de logements sociaux, requalification de l'espace public... C'est oublier le travail quotidien effectué par les agents de la ville. En effet, ils réalisent des travaux en régie, entretiennent les biens communaux et le domaine public avec sérieux et compétences. Des missions optimisées aujourd'hui grâce au nouveau CTM. Ce dernier permet également aux agents d'effectuer leur travail dans de meilleures conditions de sécurité, de confort et d'hygiène.

65 agents répartis sur deux sites

Les agents des services Techniques se partagent entre le CTM pour le travail sur le terrain et la mairie annexe pour la partie administrative et l'urbanisme. La direction générale des services Techniques gère donc l'urbanisme, la voirie-propreté urbaine, les espaces verts-patrimoine arboré, le patrimoine bâti (68 bâtiments), le parc d'une cinquantaine de véhicules-engins, les délégations de services pour l'éclairage public, l'eau potable, les eaux usées et les eaux de pluie.

Pour mener à bien les travaux en régie, l'entretien des bâtiments communaux et du domaine public, plusieurs corps de métier sont représentés : mécaniciens, maçon, menuisier, électriciens, couvreur, peintres, plombier, ser-

rurier ou encore jardiniers. Ils sont placés sous l'autorité de responsables des travaux : André Bigot (voirie-propreté urbaine), André Brault (patrimoine bâti), Joël Porée (espaces verts-patrimoine arboré) et Christophe Bagot, responsable du CTM et du garage-mécanique pour l'entretien de la flotte municipale. Il est aussi l'un des deux agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au sein du personnel communal.

“À la mairie annexe, l'urbanisme compte 3 agents et la partie administrative de la direction, où se gèrent également les projets, comptent 5 personnes”, explique Bruno Mellet, le directeur général.



Les responsables des travaux : André Bigot, Joël Porée, Christophe Bagot et André Brault avec Bruno Mellet et Claude Gérard.

Le nouveau CTM, pour longtemps



La rue des Buttes est dotée d'un rond-point permettant l'accès au centre technique et, dans un avenir proche, vers le centre commercial.

Les anciens ateliers municipaux, construits il y a 35 ans sur le site des carrières de Pincepoché, seront démolis à cause du passage de la future Ligne à Grande Vitesse (LGV) Bretagne-Pays de Loire prévue en 2014 mais aussi parce que le site arrivait à saturation pour assurer de bonnes conditions de travail aux agents et le stockage du matériel. *“Il devenait nécessaire de s'adapter aux nouvelles normes en vigueur et de construire un équipement très performant et pour le long terme”*, poursuit Bruno Mellet.

Après négociation en 2009 avec Réseau Ferré de France (RFF), la Ville a décidé de les reconstruire sur une réserve foncière se situant à quelques centaines de mètres du site actuel, au lieu-dit La Haute Monniais. Une voie de desserte a été réalisée et nommée rue des Buttes. Elle se prolongera vers le centre commercial Carrefour et sera aménagée par Eiffage qui est attributaire du contrat de partenariat public-privé par RFF pour la construction et la maintenance de la future LGV.

Un équipement équivalent BBC

Le CTM s'étend sur 4 hectares et compte 3 687 m² de bâtiments pour un **coût estimatif, avec la voirie d'accès et les réseaux divers, de 4,6 millions d'euros pris en charge par RFF** après négociation.

Dans le cadre de la Convention européenne des maires pour le climat, la Ville a fait le choix :

- d'équiper les toitures de panneaux photovoltaïques (à venir) ;
- d'installer une cuve de récupération des eaux pluviales de 90 m³ pour l'arrosage des espaces verts, le remplissage de la balayeuse, l'alimentation des sanitaires et le lavage des véhicules ;
- d'installer une chaufferie bois avec un silo de 45 m³ alimenté en bois déchiqueté pour chauffer les vestiaires, le réfectoire, l'atelier mécanique, la partie administrative et la salle de réunion.

“Les déchets verts, les tontes notamment, sont laissés sur site. La taille des végétaux est broyée sur place ou est utilisée pour le paillage des massifs. Nous allons d'ailleurs acquérir un nouveau broyeur cet automne.”



Équivalent BBC, le CTM s'étend sur 4 hectares.

Une organisation optimisée



L'un des deux grands garages utilisés pour stationner les véhicules.

Les 3 687 m² de bâtiments se composent notamment :

- d'une partie administrative
- d'un réfectoire
- d'une salle de réunion
- de blocs sanitaires-douches pour les femmes et les hommes

- d'un atelier mécanique, un atelier menuiserie et un atelier serrurerie
- d'une partie stockage du matériel pour les espaces verts, la peinture, la maçonnerie, la couverture, la plomberie et l'électricité
- de deux grands garages pour stationner les véhicules
- de 14 cases matériaux (gravier, sable, sel, empierrement...)
- d'une aire de lavage
- d'un poste de carburants
- d'un hangar de stockage pour les remorques, tracteurs, podiums, mobilier urbain...

“La direction générale des services Techniques est dotée de deux équipements performants : le CTM et la mairie annexe. Ils offrent de bonnes conditions de travail et permettront d'être plus productifs et réactifs.”

Le nouveau centre technique municipal est inauguré ce vendredi 16 septembre.

Des portes ouvertes sont organisées le même jour, de 16h à 18h, afin de permettre aux habitants de découvrir le site.

Soyez les bienvenus !



Voici la nouvelle rue des Buttes, voie d'accès au CTM et au nouveau parking réalisé devant le château de la Monniais.

La nouvelle carte départementale en débat

Lors de sa séance du 7 juillet, le Conseil communautaire était appelé à se prononcer sur le nouveau découpage intercommunal présenté par le préfet, le 28 avril, devant la Commission départementale de la coopération intercommunale. Le bureau de Rennes Métropole avait proposé à l'assemblée d'émettre un avis défavorable sur cette nouvelle carte. Principal grief évoqué : le nouveau Schéma départemental de coopération intercommunale "ne prend pas suffisamment en considération la logique du bassin de vie et la nécessité de mettre en œuvre, à une échelle de décision pertinente, le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays de Rennes". Faisant référence à la déclaration commune signée par les 37 maires de l'agglomération le 22 février et intitulée "Pour le renforcement des intercommunalités en Ille-et-Vilaine", Rennes Métropole estime que les évolutions proposées par le préfet sont très en deçà des ambitions initiales de la loi sur plusieurs points :

- la cohérence des périmètres des intercommunalités, en prenant mieux en compte la réalité des bassins de vie ;
- le renforcement de la solidarité financière entre les territoires dans un souci d'équité entre les habitants ;
- l'accroissement des moyens et capacités d'action des communautés.

Les élus communautaires estiment aussi que "le projet ne prend pas suffisamment en compte la dimension métropolitaine de l'agglomération rennaise et sa responsabilité particulière en tant que capitale régionale de la Bretagne". Ils ont réaffirmé par ailleurs l'attachement au maintien de la commune de Le Verger dans la communauté d'agglomération et à l'accueil des communes souhaitant rejoindre Rennes Métropole. Rennes Métropole souhaite "la poursuite du dialogue engagé pour aboutir à un projet de schéma plus pertinent pour répondre aux besoins des habitants, notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'emploi et de cadre de vie".

Rennes Métropole multiplie les partenariats sportifs



© PHILIPPE ROUJ

Ils étaient trois. Ils seront désormais dix clubs évoluant dans des disciplines collectives, à bénéficier du soutien de Rennes Métropole au titre du partenariat

L'OCC Handball va recevoir 200 000 € de Rennes Métropole.

Le sport est un vecteur de premier ordre du rayonnement d'un territoire. Si elle ne possède pas la compétence sportive, la communauté d'agglomération Rennes Métropole soutient plusieurs clubs professionnels depuis quelques années, essentiellement par le biais d'achats d'espaces publicitaires et de places. Jusqu'à présent, le Stade Rennais Football Club (au titre d'une convention arrivant à échéance en 2014), le Rennes Volley 35 et l'O.C Cesson Handball bénéficiaient d'une aide cumulée de 245 000 €. Sept nouveaux clubs amateurs évoluant dans l'élite bénéficieront désormais de ce partenariat, portant à 10 le nombre de structures aidées. Les trois locomotives recevront respectivement 150 000 € (Stade

Rennais Football Club), 100 000 € (Rennes Volley 35) et 200 000 € (O.C Cesson Handball). Pour ce dernier, ont été pris en compte l'impact du handball en France et le fait que le budget de l'OC Cesson est le plus faible de la LNH alors qu'il présente le volume le plus important de partenariats privés dans sa catégorie. Ce budget supplémentaire de 140 000 € permet au club de rester en D1. Les sept autres clubs, dont cinq féminins, recevront chacun 10 000 €, portant le montant de l'enveloppe globale à 520 000 €.

Les clubs aidés par Rennes Métropole

- Rugby : Stade Rennais Rugby (Élite 1 Femmes à VX et Élite 1 Femmes à VII), REC Rugby (Fédérale 2 Hommes) ;
- Football : CPB Bréquigny (D2 femmes) ; Stade Rennais Football Club (D1) ;
- Volley-ball : REC Volley (N2 Femmes) ; Rennes Volley 35 (Ligue A) ;
- Basket-ball : Avenir Rennes 1 (N1 Femmes), Union Rennes Basket (N2) ;
- Handball : Rennes Métropole Handball (N1 Femmes), l'O.C Cesson (D1).



Karima Bezza, Michel Bihan et Alain Thomas, conseillers communautaires.

Développement durable du territoire

- Demande de subvention de 16 690 € au Conseil général d'Ille et Vilaine pour évaluer l'offre du réseau de transports urbain de Rennes Métropole.
- Versement de 50 000 € à la Ville de Rennes pour la Ville de Sendaï. Rennes coordonne les aides financières reçues de nombreuses collectivités.

Action foncière

- **ZAC des Pierrins : convention de mise en réserve.** Certaines propriétés acquises entre 2002 et 2009 n'avaient pas donné lieu à signature de conventions de mise en réserve avec la commune de Cesson-Sévigné car destinées au projet d'intérêt communautaire "Porte de Normandie". Or ces propriétés, après étude des périmètres, se retrouvent sur le projet d'intérêt communal "ZAC des Pierrins". D'où mise en réserve sur 5 ans. Les biens loués seront gérés par Rennes Métropole. Six propriétés sont concernées sur les secteurs de La Frinière, Le Placis Vert et Le Tertre.

La commune devra donc verser annuellement la somme de 3 329 € à Rennes Métropole.

- **Bouriande : convention de mise en réserve.** Même démarche que précédemment mais à l'inverse. La propriété de Bouriande, qui s'étend sur 5 120 m², était auparavant dans le périmètre de la ZAC des Pierrins. Située aujourd'hui dans la zone ViaSilva, cette convention de mise en réserve avec la commune est donc résiliée.

Bilan des acquisitions et cessions immobilières décidées par Rennes Métropole au cours de l'exercice 2010.

- Au titre du programme d'action foncière (acquisitions réalisées à la demande des communes afin de leur permettre la mise en œuvre de leur programme de développement) : 4 291 366 € pour 230 153 m² (83 % de renouvellement urbain). Au titre des activités communautaires opérations mixtes (ViaSilva et EuroRennes) : 679 000 € pour 6 886 m². Au titre du développement économique : 1 819 047 € pour 236 334 m². Au titre du PLH : 1 753 000 € pour 2 631 m².

- Au titre des transports, projet du métro : 4 558 260 € pour 36 182 m². Convention Safer : 255 994 € pour 24 444 m².
- À la demande des communes afin de leur permettre la mise en œuvre de leur programme de développement : 1 654 894 €. Au titre du développement économique : 489 046 €.

Habitat

Programme "Habiter mieux – Investissements d'avenir". Il s'agit d'un programme national d'investissement de 500 M€ destinés à la rénovation thermique de logements énergivores occupés par des propriétaires aux revenus les plus modestes. Ce Fonds d'aide à la rénovation thermique (Fart) est géré par l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Trois conditions principales au bénéfice de ce fonds : les revenus des ménages, le statut d'occupant propriétaire du logement et les travaux permettant 25 % d'économie d'énergie. Ce programme doit passer par la signature d'un contrat local d'engagement (Cle) au niveau départemental, avec l'ensemble des délégations d'aides à la pierre.

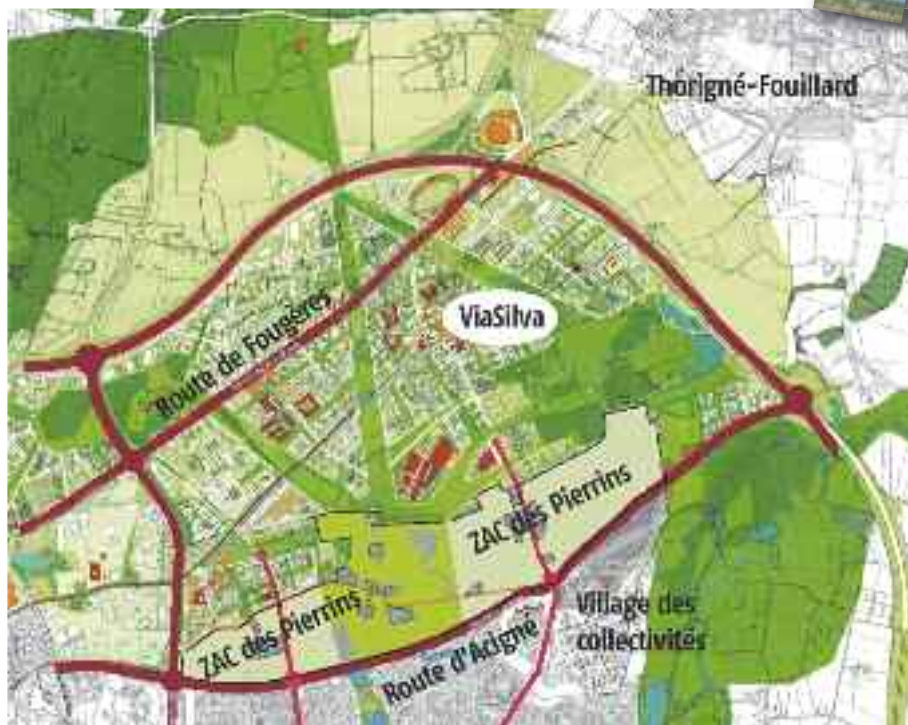
Développement économique

Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie) : sollicitation du fonds social européen. Les publics ciblés sont les bénéficiaires des minima sociaux, les jeunes sans qualification, les personnes rencontrant des problèmes de discrimination (sexe, âge, apparence...), les travailleurs handicapés et les personnes cumulant plusieurs difficultés les excluant des autres dispositifs. La programmation 2011 a déjà validé deux tranches pour 493 222 €. Il s'agit de valider la 3^e tranche pour 366 871 € (deux actions portées par Pôle Emploi (accompagnement renforcé des participants au Plie et Bâti Agro Emploi) sur les quartiers prioritaires de Rennes Métropole).

Finances : comptes administratifs 2010

- **Budget principal 2010 : 370 778 634 € de recettes et 361 642 578 € de dépense.** La réalisation des prévisions est de 96 % en dépenses de fonctionnement et 100 % en recettes de fonctionnement. La réalisation des prévisions est de 84 % en dépenses de d'investissement et 94 % en recettes d'investissement. Pour rappel en 2008 : 283 370 505 € de recettes et 282 107 133 € de dépenses. En 2009 : 349 988 € de recettes et 335 774 809 € de dépenses.
- **Budget annexe transport 2010 : 138 968 161 € de recettes de fonctionnement et 65 783 763 € de dépenses de fonctionnement. 42 951 202 € de recettes d'investissements et 46 612 091 € de dépenses d'investissements.** Pour rappel en 2008 : 157 446 361 € de recettes et 123 245 431 € de dépenses. En 2009 : 167 138 346 € de recettes et 118 355 468 € de dépenses. La réalisation des prévisions est de 88 % en dépenses de fonctionnement et 102 % en recettes de fonctionnement. La réalisation des prévisions est de 47 % en dépenses d'investissement et 102 % en recettes d'investissements.
- **Budget annexe élimination et valorisation des déchets 2010 : 49 276 545 € de recettes et 34 375 064 € de dépenses.** Pour rappel en 2008 : 47 780 068 € de recettes et 45 032 189 € de dépenses. En 2009 : 50 428 977 € de recettes et 45 997 868 € de dépenses. La réalisation des prévisions est de 89 % en dépenses de fonctionnement et 107 % en recettes de fonctionnement. La réalisation des prévisions est de 67 % en dépenses d'investissement et 96 % en recettes d'investissements.

ZAC des Pierrins : la phase de concertation s'achève



Le 22 juin, 80 à 90 personnes ont assisté à la réunion publique de présentation du dossier de modification de la création de la ZAC des Pierrins, à l'auditorium du centre culturel.

Cette réunion publique s'inscrit dans les étapes de concertation avec la population, phase engagée par la municipalité depuis la décision du Conseil municipal du 23 mars dernier afin de modifier le dossier de création de la ZAC des Pierrins, acté fin 2005 et qui aujourd'hui ne correspond plus aux nouvelles orientations de l'aménagement d'une écocité, ville de demain.

3 motifs pour modifier la ZAC initiale des Pierrins

- **Le contexte réglementaire de l'urbanisme** a profondément changé depuis 2005 avec :
 - les nouvelles orientations du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Rennes, adopté en 2007 (densité minimale multipliée par 3 environ) ;

- les lois du Grenelle de l'Environnement, votées en 2009 et en 2010 (économie d'espaces, mixité fonctionnelle entre habitat/activités-services-équipements, nouvelle conception environnementale de la ville dont la prise en compte dans tout aménagement urbain des modes de déplacements alternatifs à la voiture) ;
- le Programme Local de l'Habitat (PLH), signé pour Cesson en mars 2007 (hausse du nombre de logements à produire en 1^{re} tranche des Pierrins à anticiper).
- Conçue en 2003-2005 sur la base d'une orientation d'aménagement et d'accueil de population plus classique (2 050 logements pour 5 000 nouveaux habitants), la ZAC des Pierrins, avec l'avènement du projet Via-Silva 2040 dont elle constituera la 1^{re} tranche à dominante résidentielle, a pris depuis 2009 une toute **autre dimension urbanistique** avec, notamment, l'obtention du label national "Écocité" et un calibrage ambitieux mais réaliste d'accueil, à l'horizon 2040, d'une population de 40 à 50 000 habitants mais

aussi de 25 000 nouveaux emplois. La ZAC des Pierrins doit en conséquence modifier sa conception urbaine initiale et s'adapter à l'accueil du 1/3 environ des nouveaux habitants de ViaSilva, soit 13 000 habitants et plus de 6 300 logements. La composition générale du projet doit par ailleurs mieux coïncider avec le plan directeur de ViaSilva où une large part est faite à l'agencement de la nature en ville et à la prise en compte de l'objectif ambitieux de tendre vers l'automotivité énergétique.

- Enfin, en 2009, une décision majeure d'aménagement du secteur a été prise par Rennes Métropole : **le prolongement du métro jusqu'aux Champs Blancs**. Cette décision change radicalement la donne au niveau des déplacements urbains du site et de la conception des abords de cette infrastructure (secteur Ouest des Pierrins : La Rochelle-Bouriande-Belle Fontaine) dont le coût ne peut pas être assumé par le budget de la ZAC des Pierrins (le coût du tronçon du métro entre Beaulieu et le terminus Champs Blancs est de l'ordre de 150 Millions d'euros) et dont la compétence de maîtrise d'ouvrage revient exclusivement à Rennes Métropole en ne pouvant pas être partagée par la Ville de Cesson-Séviigné. Aussi, pour permettre à la fois administrativement et techniquement l'arrivée du métro aux Champs Blancs qui représente un intérêt et un atout majeurs pour l'aménagement futur de ViaSilva et donc des Pierrins, le périmètre initial du secteur Ouest de la ZAC doit être modifié et retiré du périmètre de 2005 pour que ce secteur soit ensuite affecté à la future ZAC de compétence communautaire dite "ViaSilva Ouest". Cinq hectares sont ainsi concernés par cette modification du périmètre.

Les réactions du public et les réponses

Une quinzaine de questions et interrogations ont été soulevées par le public à l'issue de la présentation vidéo commentée du dossier. Elles peuvent se regrouper par thèmes principaux.

Comment concevoir la couture urbaine entre ViaSilva et le Cesson actuel ?

Elle sera conçue dans un premier temps par des traversées en modes doux sécurisées et par un traitement urbain de l'actuelle route d'Acigné qui devra, au préalable, être rétro-

cédée par le Conseil général à la Ville. Ce point particulier reste à travailler par l'urbaniste.

Les lignes à haute tension seront-elles enterrées ?

Les études sont en cours avec l'établissement chargé du transport de l'électricité (RTE). Aujourd'hui, pour les 2 plus grosses lignes, le coût d'enfouissement apparaît prohibitif compte tenu du linéaire concerné. Techniquement, la plus grosse ligne de 2 fois 400 000 volts ne peut pas être enfouie. Elle serait déviée le long de la rocade Est. L'enfouissement ne supprime pas systématiquement les champs électromagnétiques. Une solution est privilégiée pour l'instant par l'aménagement de corridors verts sous la plus grosse ligne centrale (Pierrins-Château de Vaux).

Pourquoi avoir retiré du périmètre initial le secteur Ouest (La Rochelle Bouriande et Belle Fontaine) ?

Pour des nécessités administratives, financières et techniques ne permettant ni le partage de la maîtrise d'ouvrage entre Rennes Métropole et la Ville sur la réalisation de l'arrivée du métro dans ce secteur ni l'affectation foncière du site du tracé et de ses abords dans une ZAC qui ne serait pas de compétence communautaire or la ZAC des Pierrins reste de compétence communale.

L'arrivée du métro aux Champs Blancs avec ses aménagements aux alentours permettra-t-elle aux habitants du secteur proche (La Rochelle-La Gaudais) de rester habiter là ?

Toutes les précautions seront prises à cet effet par la municipalité, en concertation étroite avec Rennes Métropole. Par ailleurs, des habitations du secteur sont recensées au PLU en qualité de patrimoine bâti d'intérêt local.

Le boulevard des Alliés va-t-il passer à 2x2 voies ?

Il va connaître des aménagements mais il est aujourd'hui la propriété du Conseil général. Nous menons avec lui des études pour son transfert de propriété afin de pouvoir réaliser au mieux les aménagements liés au métro mais aussi à l'amélioration des accès à la Technopole. De même, le transfert de la route d'Acigné dans le domaine communal est en passe d'aboutir. Ce transfert nous permettra, dans le cadre des Pierrins, d'y réaliser des aména-

gements la transformant en voie urbaine sécurisée avec réduction de la vitesse (90 km/h aujourd'hui).

Qui attribuera les terrains aux candidats à l'accession à la propriété sur les Pierrins ?

Ce sera la commune. Mais si des maisons individuelles sont prévues dans les différentes formes urbaines de la ZAC, il n'y aura plus de lotissement tel qu'on les connaît à Cesson car cet aménagement est trop consommateur d'espace. Nous ne pouvons plus, réglementairement, le concevoir dans Les Pierrins.

Pourquoi une telle densité de logements ?

La qualité de la Ville ne va-t-elle pas en pâtir ?

La moyenne brute sur les 106 hectares de la ZAC est de 60 logements/hectare avec une nature très présente dans le paysage urbain. Outre le grand parc central de près de 40 hectares, des grandes venelles vertes sillonneront la ville et la moitié des différents îlots urbains seront occupés par des espaces libres. La conception urbanistique d'une ville dense ne préjuge en rien d'une mauvaise qualité de la ville, dès lors qu'il s'agit d'une centralité urbaine où la qualité des espaces libres et des espaces publics sera forte et où les habitants bénéficieront de tous les services dont un métro qui nécessite aussi d'avoir une certaine densité d'habitants dans un rayon proche. Le label national d'Écocité et la conception innovante de la Ville de demain garantissent la qualité de la ville qui va se construire là dans les 30 ans à venir. La vraie qualité de ville et de vie en ville est celle qui n'exclut pas socialement et qui permet un accès démocratique à la centralité où tous les choix de services de vie quotidienne, de loisirs, de déplacements et de travail sont possibles pour les habitants qui ont choisi d'y vivre ensemble. Nous sommes au XXI^e siècle : les évolutions sociétales s'accroissent, elles vont transformer le paysage urbain et on ne conçoit plus la ville comme il y a 20 ans.

Pourquoi n'y a-t-il pas plus d'informations sur la conception en cours de ViaSilva ?

La communication va se mettre en place. Des manifestations grand public vont démarrer après la rentrée, telle qu'une 1^{re} visite commentée piétonne/cycle du secteur, l'après-midi du 1^{er} octobre. Un atelier d'urbanisme citoyen a été créé à Cesson-Sévigné. Le lycée Sévigné

a déjà été associé à la présentation générale du projet. Le site internet de la Ville met à jour une rubrique spéciale sur le projet. Des articles de presse commencent à être publiés sur le sujet. Une nouvelle démarche sociologique auprès de la population cessonnaise va également s'engager prochainement sur Les Pierrins.

Qu'advient-il des quartiers le long de la route de Fougères (La Victoire, La Normandière) dans la future ViaSilva ?

Une ville ne s'aménage pas d'un coup. Sa création se fait petit à petit, à partir de certains points forts de centralité comme le site du terminus du métro aux Champs Blancs ou encore le secteur du diffuseur de la Porte de Normandie qui peut être appelé à accueillir un événement urbain de dimension métropolitaine comme, par exemple, un Zénith ou un Arena. L'acte de conception urbaine s'adapte et compose avec l'existant. Les quartiers de la route de Fougères ne vont pas être "rasés". Ils s'intégreront dans le développement de ViaSilva en connaissant, sans doute dans le temps, des mutations comme tous les quartiers dans une ville en expansion.

Concertation jusqu'au 15 septembre

- Exposition sur le dossier des Pierrins visible au rez-de-chaussée de la Mairie annexe (place de la Chalotais).
- Dossier complet de la modification, avec un registre d'observations, consultable au service Urbanisme - 1^{er} étage de la Mairie annexe.



ViaSilva 2040 : découverte de la ville de demain, le 1^{er} octobre



Le **samedi 1^{er} octobre**, les participants sont invités à découvrir le site de l'Écocité ViaSilva 2040, au cœur de Rennes Métropole, sur Cesson-Sévigné et Thorigné-Fouillard à l'intérieur de la rocade. La visite présentera les grands principes d'aménagement de l'Écocité ViaSilva 2040 et les projets à plus court



terme : pôle d'activité des Champs Blancs, quartier des Pierrins. Par petits groupes, les participants seront guidés par les urbanistes, les élus et les techniciens de Rennes Métropole. **Ce circuit à vélo durera 2 heures environ.** Il sera ponctué par des arrêts commentés. Les participants sont invités à apporter leur propre vélo. Quelques Vélostars, en nombre très limité, seront à disposition de ceux qui ne pos-

sèdent pas de vélo. L'après-midi sera clôturé par un goûter en musique, animé par une formation du bagad de Cesson-Sévigné.

Rendez-vous le samedi 1^{er} octobre à 14h30, sur le parking du Village des Collectivités – avenue de Tizé (en haut du lycée Saint-Etienne).

■ Inscription au 02 99 86 62 67
ou sur www.rennesmetropole.fr

Cancer : "porte ouverte" le 20 septembre

Le Comité d'Ille-et-Vilaine de la Ligue contre le cancer organise une journée "porte ouverte", le mardi 20 septembre. Les bénévoles et salariées du Comité vous accueilleront à partir de 9h autour d'un café afin de vous présenter les différentes missions de la Ligue et répondre à toutes vos questions. Vous êtes partenaire ou adhérent et souhaitez connaître davantage la Ligue ? Vous voulez devenir bénévole ?

Vous serez accueilli le mardi 20 septembre de 9h à 18h - immeuble Le Soltis – 28, rue de la Donelière à Rennes.

■ Tél : 02 99 63 67 67.

ÉTAT CIVIL DU SAMEDI 20 AOÛT AU VENDREDI 2 SEPTEMBRE

Naissances

- Samuel PARADELO DUVAL
 - Maëlle RIVOAL
 - Jade GIQUEL-HUON
 - Clément AURICOSTE
 - Antoine CHARRIER

Mariages

- Eric BLÉVIN, gendarme et Christèle DUPRÉ, pédiatre
 - Jan SCHUBERT, étudiant et Marianne DABADIE, étudiante
- Julien POIRIER, graphiste et Céline RODRIGUEZ, professeur des collèges

Décès

- Lydie ROUFFINEAU, épouse GUIBERT, 77 ans
- Andrée NICOLAS, veuve JAFFRÉ, 79 ans

En mission à Haïti, sœur Armelle Geffrault était à Cesson



Sœur Armelle Geffrault est repartie à Haïti après deux mois passés à Cesson-Sévigné pour retrouver sa famille et ses racines.

Originaire de Cesson-Sévigné, Armelle Geffrault est religieuse dans la communauté des Petites Sœurs de l'Évangile. Basée à Haïti, elle est venue se ressourcer dans sa ville natale début juillet. Elle est repartie le 30 août après avoir apporté son témoignage quant au séisme de janvier 2010.

En 1988, sœur Armelle et deux autres sœurs sont envoyées à Haïti, à Pandiassou, pour évangéliser les populations et aider les plus démunis. Depuis le séisme, le pays est toujours en reconstruction. Si un président a été élu, le gouvernement n'est toujours pas formé. Seulement 7 % de la population a été relogé, faute de moyens financiers. *“Nous avons logé et nourri 700 familles pendant 6 mois. 50 familles sont restées sur place.”* Aujourd'hui, les priorités de la communauté sont l'éducation des enfants, la formation des jeunes et adultes ainsi que la santé. *“Avec 1 € par jour on peut couvrir les frais de scolarité de deux élèves de primaire... La contribution financière de la Ville de Cesson-Sévigné permet aussi*

d'acheter les fournitures et le petit matériel nécessaire pour l'apprentissage des filles et des garçons au lycée technique de Pandiassou. Le père Franklin Armand et le directeur du lycée tiennent d'ailleurs à remercier l'ensemble des élu(e)s du Conseil municipal.”

L'accès à l'eau potable est également primordial pour éviter le développement de maladies comme le choléra. “En 4 ans, 147 lacs artificiels ont été créés à Haïti par la congrégation religieuse. En 2010, suite au séisme, nous avons construit la 1^{re} usine de

potabilisation de l'eau des lacs pour fournir l'eau à moindre coût aux populations.” Une société dirigée par un Français vient de s'installer à Pandiassou pour permettre la fabrication d'autres usines de ce type. *“La congrégation a d'ailleurs formé des ingénieurs.”* Autre projet d'ici la fin de cette année : rénover les circuits d'eau de source pour permettre d'alimenter 100 000 personnes. *“En 2012, ces deux programmes seront présentés par l'association cessonnaise Pandiassou dans le cadre de la loi Oudin-Santini.”*

Après 2 mois passés à Cesson-Sévigné pour retrouver sa famille, ses racines et pour se ressourcer, sœur Armelle Geffrault s'est envolée vers Haïti. *“Mon retour permet d'expliquer aux Haïtiens, peuple joyeux doté d'une foi profonde, comment les Français sont solidaires avec eux.”*

■ **Contact : association Pandiassou**
 au 02 23 20 09 06.
 Courriel : jean.remy35@wanadoo.fr
 et site : www.pandiassou.org

	<p>Création et Fabrication de CHEMINÉES sur Mesure</p>	<p>Foyers Fermés Inserts Poêles à Pellets Poêles à Bois Foyers à Eau</p>
	<p>à Vitré</p> <p>02 99 75 27 83</p> <p>1, Allée de la Haute Béralais (Face Châtreaux Noël)</p>	<p>Chaudières à Pellets Conduits Ramonages Vitres</p>

C'est la rentrée au Centre de loisirs des 4-11 ans !

Mercredis : l'activité du centre de loisirs a repris le 7 septembre. Horaires d'ouverture : accueil le matin de 7h30 à 9h30 et l'après-midi de 13h15 à 14h. Reprise le soir de 17h à 19h. Tarifs : demi-journée tarif plein : 4,05 € et avec repas : 4,44 €. L'accompagnement aux activités culturelles et sportives, municipales ou associatives reprendra avec le début de ces activités. Il n'y a pas d'accompagnement pour les enfants de maternelle lorsque l'activité nécessite déshabillage et rhabillage (judo, piscine), sauf pour la danse au centre culturel. Hormis l'activité football et les activités du centre culturel, il n'y aura pas d'autres reprises à 12h. L'activité multisports, avec course d'orientation parc de la Monniais sur la période avril-mai, ne pourra être accompagnée. Dans la fiche de renseignements complétée à l'occasion de la 1^{re} inscription ou du renouvellement du dossier, lorsque celui-ci est devenu obsolète et le document tenant lieu de règlement intérieur, a été inséré un pa-



© PHOTOIR

ragraphe sur le transfert de garde, c'est-à-dire sur les modalités du transfert de responsabilité entre les parents des mineurs et l'organisateur à l'arrivée et au départ de celui-ci. Il est important que les parents prennent connaissance de ces modalités afin d'éviter les quiproquos.

Petites vacances : le centre de loisirs fonctionne (avec inscription obligatoire) pendant ces périodes, sauf entre les fêtes de Noël et du jour de l'An.

■ **Renseignements :** Alain Le Nevé et Bertel Dagorn au 02 99 83 52 00 ou au 06 18 12 69 13. Courriel : centre-de-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr

Bienvenue aux nouveaux habitants, le 8 octobre !



L'accueil des nouveaux habitants est un moment privilégié de rencontres avec les élu(e)s et les agents de la Ville.

Vous habitez Cesson-Sévigné depuis début octobre 2010. C'est avec plaisir que le samedi 8 octobre, le maire et son équipe municipale feront votre connaissance et vous

souhaiteront la bienvenue dans notre ville. Cet accueil prendra la forme d'une présentation de la ville suivie d'un échange convivial avant un apéritif de bienvenue. **Rendez-vous le samedi 8 octobre à 10h30, dans l'auditorium du centre culturel.**

Pour des raisons d'organisation, merci de bien vouloir remplir puis retourner le **coupon réponse ci-dessous avant le vendredi 30 septembre, dernier délai**, à la Mairie – service Communication – 35510 Cesson-Sévigné, de le déposer à l'accueil général de la mairie ou de vous inscrire sur le www.ville-cesson-sevigne.fr

■ **Renseignements complémentaires :** 02 99 83 52 00.



COUPON RÉPONSE ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Nom Prénom
 Adresse

Je serai présent(e) le samedi 8 octobre 2011 à 10h30 dans l'auditorium du centre culturel.

Je serai accompagné(e) de adulte(s) et de enfant(s)

Cyclo débridé, ado en danger

La délégation à la sécurité et à la circulation routières sensibilise les jeunes et leurs parents aux risques du débridage à travers la campagne "Un cyclo débridé c'est un ado en danger". Cette campagne est lancée à l'occasion de la rentrée scolaire. Chaque jour, 37 cyclomoteuristes sont impliqués dans un accident grave. Le débridage du cyclomoteur a

pour effet de permettre de dépasser largement les vitesses autorisées et d'augmenter de manière très significative l'exposition des jeunes aux risques routiers. Cette manipulation technique, effectuée par des professionnels, est un délit passible de peine de prison. La conduite d'un cyclomoteur débridé est sanctionnée par 135 € d'amende.

■ Plus d'infos sur le www.securite-routiere.gouv.fr/article.php?id_article=3929

Bientôt un radar pédagogique ?



Le radar (multalaser) a été installé rue de la Chalotais, le 24 août entre 14h30 et 17h à hauteur du cimetière, dans le sens de circulation Cesson-Sévigné - Acigné.

7 contraventions ont été constatées avec une vitesse enregistrée à 59 km/h pour une vitesse limitée à 30 km/h avec un retrait de 14 points au total pour l'ensemble des infractions. Parallèlement à ces opérations répressives, la Police municipale assure également des actions de prévention. En effet, à la demande de M. le Maire, le responsable de la police municipale, Yannick Le Scornet, est chargé d'étudier l'acquisition d'un radar pédagogique afin de sensibiliser les automobilistes à leur vitesse réelle. Ces radars préventifs sont des panneaux d'information qui affichent en temps réel la vitesse des véhicules qui se dirigent vers eux. Le service de police pourra alors mener des campagnes de sensibilisation aux dangers de la vitesse en ville mais aussi hors agglomération en montrant en direct la vitesse à l'usager contrevenant.

À la rentrée scolaire, la CAF est là !

La CAF donne un coup de pouce aux familles pour les aider à financer les dépenses de la rentrée. L'allocation de rentrée scolaire (ARS) est une aide versée par la CAF aux familles qui ont un ou plusieurs enfants scolarisés âgés de 6 à 18 ans. Son montant dépend de l'âge de l'enfant et est versé sous certaines conditions de ressources. Les familles non-allocataires doivent effectuer une déclaration de situation auprès de la CAF. Pour les 16-18 ans, les familles doivent envoyer un justificatif de scolarité ou d'apprentissage au titre de l'année scolaire 2011-2012.

■ Plus d'infos sur le www.caf.fr rubrique Prestations ou en composant le 0 810 25 35 10 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

Soirée d'informations avec la MSA, le 11 octobre

Les élus MSA des cantons de Cesson-Sévigné, Châteaugiron et Rennes Est organisent une soirée d'information et d'échanges sur les techniques de l'information et de la communication, le mardi 11 octobre à 20h15, dans la salle des fêtes de Noyal-sur-Vilaine. Participation d'Amélie Chantraine, conseillère méthodologique à l'IREPS. Cette soirée sera l'occasion d'aborder toutes les questions relatives aux nouveaux médias, d'apporter son lot d'informations, d'interrogations, de conseils... Soirée débat gratuite et ouverte à tous.

La piscine accessible à tous grâce au siège de mise à l'eau



Une fois la personne assise, le siège de mise à l'eau est approché du bord de la piscine.



Le siège, bloqué pour plus de sécurité, peut alors fonctionner. Le bras élévateur conduit doucement la chaise dans l'eau.

Dans le cadre de son programme de mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP), la Ville de Cesson-Sévigné a acquis, fin juillet, un siège de mise à l'eau pour les personnes ayant des capacités motrices limitées. Explications.

Distribué par le spécialiste Leaquatic, cet élévateur électro-hydraulique vient compléter le cheminement des personnes à mobilité réduite à la piscine sports-loisirs municipale. *“Après la rampe extérieure, les portes automatiques, les portillons motorisés, les cabines et les sanitaires, il manquait l'accès aux bassins. C'est chose faite !”*, souligne le directeur de l'équipement, Serge Lucas, très satisfait. Il s'agit également d'anticiper la législation puisque de nouvelles normes d'accessibilité des ERP seront obligatoires en 2015.

Le siège permet une mise à l'eau en moins de 2 mn pour tous les publics ayant des capacités motrices limitées. *“Il peut s'agir d'un enfant ou d'un adulte, même de forte corpulence. Ils pourraient accéder à la pataugeoire, aux bassins ludique et sportif mais aussi au jacuzzi dans n'importe quelle hauteur d'eau et même s'ils ne savent pas nager.”* L'utilisation du système est simple, sûre et pratique. Cesson-Sévigné est la 2^e ville du Grand Ouest, avec La Flèche, à posséder un tel équipement. Son coût : 7 374 € subventionnés à hauteur d'environ 30 % par le Centre national pour le développement du sport (CNDS). *“Le personnel des bassins a été formé. Les personnes souhaitant bénéficier du siège de mise à l'eau devront le signaler à l'accueil.”*

Action Emploi Cesson - Point Accueil Emploi

La conférence mensuelle aura lieu le **lundi 26 septembre de 14h à 16h sur “Santé, recherche d'emploi et travail”**. Le Docteur Michel Pouchard, du Centre d'examen de santé dépendant de la CPAM, interviendra sur la santé. Santé physique, santé mentale : comment la gérer, comment la préserver dans le contexte parfois difficile d'une recherche d'emploi mais également dans le domaine professionnel ? Cette confé-

rence est gratuite et ouverte à toute personne intéressée (demandeurs d'emploi, conseillers emploi, professionnels...). Elle sera suivie d'un échange entre les participants. Rendez-vous donc le lundi 26 septembre de 14h à 16h dans la grande salle, au rez-de-chaussée de la Maison des Associations de la Touche Ablin.

■ **Merci de bien vouloir faire part de votre participation à l'adresse : aec@bretagne-emploi.org ou téléphone : 02 99 83 25 96.**

Donnez votre sang le 4 octobre

Une collecte de sang est organisée par l'Établissement français du sang avec le soutien de l'association pour le don de sang bénévole, le **mardi 4 octobre à l'espace de Grippé (route de la Valette), de 10h à 13h et de 15h à 19h**. Ce don est un geste simple qui dure environ 1h (10 mn pour le prélèvement). Il faut être âgé de 18 à 70 ans, en bonne santé et ne pas se présenter à jeun. Avant chaque don, un médecin de l'EFS réalise un entretien confidentiel avec pour principe essentiel celui de respecter la sécurité du receveur et du donneur. Puis le prélèvement est effectué à l'aide de matériel stérile et à usage unique. Le don se termine par une collation conviviale avant le retour au quotidien. Outre les 1 700 collectes mobiles organisées chaque année en Bretagne, le site de Rennes accueille les donneurs du lundi au vendredi sur rendez-vous.

■ **Contactez au préalable le 02 99 54 42 22.**



CHAUDET
P a y s a g e
Spécialiste du jardin
de ville

- Agrément Service à la Personne
- Entretien à l'année
- Menuiserie de jardin
- Plantation
- Élagage
- Abattage
- Taille de haie

02 99 41 08 30

Associations - paysagistes B.E.S.P.A.

Ils présentaient un réel danger : des arbres ont été abattus



Une entreprise d'élagage a procédé à l'abattage des arbres dangereux, rue du Calvaire puis dans le parc du Centre culturel.

Dans le cadre de l'entretien et du suivi du patrimoine arboré de la ville de Cesson-Sévigné, plusieurs arbres ont été abattus fin août car ils représentaient une menace pour la sécurité des personnes et risquaient de tomber à tout moment.

Ces arbres étaient situés rue du Calvaire. Il s'agissait de deux tilleuls. Le premier était fortement atteint par un champignon et l'altération était très avancée. Le deuxième était moins touché (début d'altération au pied) mais une branche présentait une forte altération à sa base et risquait de tomber sur la chaussée.

Trois arbres ont également été abattus dans le parc situé à côté du Centre culturel : un merisier, un chêne et un aulne. Le merisier, situé en limite du bois et du centre aéré, menaçait de tomber sur l'aire de jeu située la plus à l'Est dans la cours du centre aéré. Le chêne présentait une altération couvrant plus de 50 % du diamètre du tronc avec le risque de tomber sur la prairie en dessous, où viennent jouer les enfants du centre aéré. Cet arbre étant identifié par la LPO, le tronc a été laissé pour servir de niche écologique à la faune (et laisser le grand capricorne finir son développement car espèce protégée). Enfin, l'aulne au niveau du coin Sud-Est du Centre culturel menaçait de tomber sur le bâtiment. Un autre champignon était responsable de la formation d'une altération au niveau du collet et du système racinaire.

■ **Plus de détails sur le site de la Ville - rubrique Environnement et Élagage.**

Infos Petite Enfance

Accueil de loisirs "Pirouettes" 2-4 ans - école maternelle Bourgchevreuil - 16, boulevard des Métairies : il est ouvert de 7h30 à 19h, les mercredis et vacances scolaires. Il est proposé aux enfants des activités d'éveil et d'expressions adaptées au rythme et aux besoins de chacun. Les enfants sont accueillis en journée ou demi-journée (avec ou sans repas). Pour les nouvelles inscriptions, vous pouvez rencontrer l'équipe, le mercredi à partir de 17h. Pour une première inscription, **il est nécessaire de constituer un dossier administratif.** Celui-ci est soit téléchargeable sur le site de la Ville - rubrique Jeunesse, onglet Petite Enfance, soit disponible au secrétariat de la Maison de l'enfance ou au service Monétique de la Mairie mais sera obligatoirement déposé au secrétariat de la Maison de l'enfance. L'inscription de l'enfant à l'accueil de loisirs maternel ne prendra effet qu'à la réception du dossier administratif complet. Afin de faciliter la mise en place des activités, les enfants seront accueillis de 7h30 à 9h30, de 11h45 à 12h (pour le repas et l'après-midi) et de 13h à 13h15. Départ possible à partir de 17h.

■ **Renseignements complémentaires :**

02 99 83 74 11 ou 06 15 16 12 49.

Les mercredis : 06 46 60 16 32.

L'Espace-jeu "Pomme d'Api" - mail de Bourgchevreuil, salle n°9 du centre de loisirs : c'est un lieu de vie collectif gratuit pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leur adulte référent (parent, grands-parents, assistante maternelle). Les échanges s'établissent à partir d'activités d'éveil et de jeux organisés pour les enfants par l'éducatrice. Chaque mois, différents ateliers sont proposés. Chansons et comptines complètent les ateliers. Ouvert à tous les Cessonnais.



- **Parents, grands-parents,** de 15h à 17h, les jeudis 22 et 29 septembre (temps communs avec les assistantes maternelles). Les vendredis 16, 23 et 30 septembre de 9h30 à 11h30.
- **Assistants maternelles,** les mardis 20 et 27 septembre de 9h30 à 11h30. Les jeudis 22 et 29 septembre de 9h30 à 11h30 et de 15h à 17h (temps communs avec les parents).

La Maison de l'enfance "Comptines et compagnie" - rue de Belle Épine. L'établissement municipal fonctionne en partenariat avec le Conseil général et conformément aux instructions de la CAF, MSA et SNCF. Différents modes d'accueils collectifs pour les enfants de 10 semaines à 4 ans sont proposés et adaptés aux besoins des familles cessonnaises :

- **Le multi accueil : l'accueil collectif** est organisé pour recevoir **54 enfants/heure/jour** dans des locaux conçus et aménagés pour respecter le rythme et satisfaire les besoins de chaque enfant. Les modalités de prise en charge peuvent être en accueil régulier et/ou en accueil occasionnel, du lundi au vendredi. **L'accueil occasionnel** est pour une durée limitée qui ne se renouvelle pas à un rythme prévisible. Toutefois, un contrat de réservation est possible (activité sportive ou autre). Il assure à la famille une garantie d'accueil dans la durée. L'admission de l'enfant se fait après dépôt du dossier administratif complet et prise de rendez-vous.
- **Le Jardin d'enfants "À l'abord'âge"** est un espace collectif conçu pour les enfants de 2 à 3 ans où ils peuvent mener leurs expériences, accéder progressivement à l'autonomie, acquérir certaines connaissances et s'initier à la vie sociale. **L'accueil collectif** est organisé pour recevoir **20 enfants/heure/jour**, du lundi au vendredi. Pour un bon déroulement de la journée de l'enfant et le respect de la vie en collectivité, l'heure limite d'arrivée est fixée à 9h30. **Il n'y a pas d'accueil occasionnel.** Les horaires du multi-accueil et du jardin d'enfants sont identiques. Les enfants peuvent être accueillis entre 7h30 et repris le soir au plus tard à 18h30. Pour un accueil occasionnel, entre 8h30 et 12h30 le matin l'après-midi entre 13h30 à 18h.

Opération "coupon sport" 2011



© MICHEL OGIER

La Ville de Cesson-Sévigné, en lien avec la Direction régionale et départementale de la Jeunesse et des Sports, renouvelle l'attribution des coupons sport aux jeunes cessonnois. Cette opération concerne les 10-18 ans né(e)s entre le 1^{er} janvier 1993 et le 31 décembre 2001 et dont les familles bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire.

Seules les associations sportives agréées et à jour de leur agrément peuvent accepter ces coupons. L'enregistrement et la délivrance de ces coupons se feront à l'accueil de la direction Sports-Loisirs de la mairie annexe, sur présentation des documents suivants et après inscription dans les clubs :

- pièce d'identité ou livret de famille ;
- original de l'attestation du bénéfice de l'allocation de rentrée scolaire 2011-2012 (lettre de la CAF ou bulletin de salaire pour les régimes spéciaux) ;
- coordonnées du club dans lequel le jeune est inscrit ;

- attestation d'inscription à l'association sportive précisant le coût de l'adhésion sportive 2011-2012, le sport pratiqué et la fédération sportive concernée.

Pour cette saison sportive, la prise en charge s'effectuera suivant le barème ci-dessous :

- de 45 à 90 €.....1 couponsoit 20 €
- à partir de 91 €.....2 coupons.....soit 40 €

Une seule inscription est prise en compte lors d'activités sportives multiples. Afin de respecter l'équité entre bénéficiaires, les coupons ne seront remis qu'aux seuls habitants de Cesson-Sévigné. La distribution cessera le 8 mars 2012 et dans la limite de l'enveloppe disponible.

■ **Renseignements complémentaires**
auprès de la direction des Sports-Loisirs
au 02 99 83 52 00.

Un "coupon sport" pour les 6-9 ans

La municipalité a souhaité faire bénéficier les familles ayant des enfants de 6 à 9 ans de ce même dispositif afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à une activité sportive. **Les familles qui bénéficient des tarifs dégressifs** communaux ont été recensés. Ils pourront pratiquer de nombreuses disciplines (foot, basket, volley, handball, gymnastique,...)* grâce à l'aide de **20 € forfaitaire par an et par enfant accordée à la famille**. Cette aide ne concerne pas les écoles municipales de sport.

* à condition que le club soit agréé par la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports.

Nouvelle mobilisation pour Cesson Téléthon

L'association vous convie à la réunion de préparation du Téléthon 2011 ! Cette 25^e édition aura lieu au niveau national, les 2 et 3 décembre prochains. L'an passé, les énergies mobilisées ont permis de récolter des sommes conséquentes pour faire avancer la recherche contre la maladie et améliorer le quotidien des malades. "Cette année encore, nous espérons que nos énergies mobilisées permettent de rassembler des fonds pour cette cause qui nous tient à cœur. Comme tous les ans depuis 6 ans, nous comptons sur les associations cessonnoises

mais aussi sur toutes les bonnes volontés individuelles pour nous aider : toute proposition d'animations, de spectacles, d'activités est la bienvenue, nous vous aiderons à les mettre en œuvre !"

Afin de commencer à préparer le programme, une réunion de lancement aura lieu le mercredi 21 septembre à 18h30, salle n°16 du centre de loisirs.

■ **Plus d'infos auprès**
de Joëlle Buquet au 02 23 45 27 40 ou
de Marie-Flore Boin au 02 99 83 89 39.

Architecte conseil

L'architecte conseil a pour mission de répondre à vos questions en matière de construction neuve, de réhabilitation, de modification ou d'aménagement des abords de votre maison avant le permis de construire. **Yannick Perruez tient une permanence gratuite les mardis 27 septembre et 11 octobre de 9h à 12h, en mairie.**

■ Prendre rendez-vous au 02 99 83 52 00.

Bus Star : les transports scolaires ont changé !

Nous vous rappelons que les services de transports scolaires changent cette année. Pour toutes les informations concernant les transports scolaires sur Cesson-Sévigné ou par établissement scolaire, se renseigner auprès de la mairie ou consulter le site star.fr rubrique "Se déplacer/itinéraire/transports scolaires".

■ Vous pouvez également joindre le Star par téléphone au 09 70 821 800 (appel non surtaxé).

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est chargé de recevoir, à leur demande, les personnes qui ont un litige et souhaitent tenter un règlement amiable de leur différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance. **Permanence deux mardis par mois (sauf pendant les vacances scolaires), de 14h à 16h30.**

■ Informations et inscriptions : 02 99 83 52 00.

Braderie du 2 octobre : inscriptions

Le Comité des Fêtes assurera les permanences pour les inscriptions, au manoir de Bourgchevreuil le lundi 19 septembre de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h30 ; le mercredi 21 septembre mêmes heures et les samedis 17 et 24 septembre de 9h à 12h30.

■ Site et renseignements : braderie-cesson-sevigne.com ou 06 82 05 31 77 (Luc Ribot).

Un atelier pour la prévention des chutes

Un atelier-équilibre se tiendra **du 3 octobre au 23 janvier** à Cesson-Sévigné. Une **réunion d'information aura lieu le lundi 19 septembre** à 9h30, salle annexe de l'Espace sportif Bourgchevreuil. Programme : la chute et ses conséquences, présentation de l'atelier, conditions d'inscription. L'atelier s'adresse au plus de 65 ans, certificat médical obligatoire. Tarif : 15 € l'atelier.

■ Renseignements et inscription auprès de A.-M. Guilloux au 06 30 56 80 09.

Médiation familiale avec l'Udaf 35

Parents séparés, parents-jeunes adultes, grands-parents-parents-petits-enfants et fratrie en difficulté à propos de la prise en charge d'une personne dépendante... Vous rencontrez des difficultés à communiquer ensemble ? L'Udaf 35 propose un service de médiation familiale pour vous aider à rechercher des accords.

■ Permanences d'informations les lundis ou vendredis à Rennes - Maison de la Famille, rue Maurice Le Lannou.
Tél : 02 23 48 25 67, courriel : mediationfamiliale@udaf35.unaf.fr
et site : www.udaf35.fr

Une Web radio pour l'UEB

L'université européenne de Bretagne (UEB), réseau de 23 établissements d'enseignement supérieur et de recherche en Bretagne, vient de lancer sa web-radio participative. C'est l'entreprise Saooti (qui possède des bureaux à Cesson) qui propose ce service aux internautes. Le but est de créer et de diffuser sa propre émission de radio sur son site internet. Saooti a été le premier média à retransmettre un match de hand en direct via la web-radio installée sur le site de la ville de Cesson-Sévigné et sur le site de l'OCC Handball.

Vigilance, information, propositions... : nous sommes présents !!

La rentrée est désormais effectuée pour vous comme pour le groupe du centre et de la droite. Avant les vacances, nous vous avons informés et aussi donné nos points de vue et/ou propositions sur différents thèmes (**finances, urbanisme, environnement,...**). En même temps, sur ces problématiques, nous faisons entendre notre voix lors des débats aux conseils municipaux. Les décisions prises sur ces sujets vont impacter immédiatement votre vie quotidienne ou alors leurs conséquences se concrétiseront dans le moyen ou le long terme.

Pour le court terme, nous avons dénoncé les **augmentations trop importantes des impôts et taxes**. Par ailleurs, malgré nos demandes insistantes, nous n'avons pas obtenu d'explications cohérentes sur la dérive financière de + 30 % (750 000 € !!) lors de la construction de **la salle de tennis de table**. Sur **la coupure de l'éclairage public**, nous avons proposé l'étude d'autres solutions et posé des questions dont nous attendons toujours les réponses. Nous sommes **partisans de la gestion différenciée des espaces verts**, mais ceci ne doit pas aboutir à ce que, dans de nombreux quartiers périphériques et même en plein cœur de ville, il soit fréquent de voir l'herbe pousser sur les trottoirs !!

Nous avons été et nous serons toujours à l'écoute des habitants ou des commerçants directement touchés par le **manque d'informations et de transparence** sur des projets en cours ou futurs. Citons, comme exemples, la construction d'immeubles du 41 au 45 de la rue de Rennes, découverte par les riverains surpris et désemparés, voire en colère ou encore les travaux qui s'éternisent au centre-ville (cours de la Vilaine) au point d'avoir provoqué une pétition de la part des commerçants exaspérés. Fin août, elle avait recueilli environ **1 200 signatures !**

Cependant, aujourd'hui, **la révision** en cours du Plan Local d'Urbanisme (PLU) doit retenir l'attention de tous les Cessonnais, car les décisions et orientations prises notamment pour les Pierrins et ViaSilva construisent le Cesson futur. À ce propos, nous soutenons et préconisons un urbanisme raisonné respectant les règles en vigueur. Sur ce thème clé pour l'avenir de notre ville, la majorité a fait le choix politique de DOUBLER la densification préconisée de l'habitat, par les règlements, schémas (Schéma de COhérence Territoriale du Pays de Rennes) ou lois (Grenelles). Ainsi, elle opte délibérément et volontairement pour le "Tout Collectif". À ViaSilva, les choix actuels conduisent à marginaliser les possibilités de construction de maisons individuelles et, in fine, CESSON se transformera en 2 villes juxtaposées totalement différentes, voire "étrangères" !!

Ce dossier de révision du PLU, nous le suivons particulièrement, et nous vous invitons à en faire de même. Nous vous rappelons conformément à la réglementation, que la mairie (accueil du service de l'urbanisme) a ouvert un dossier-registre baptisé "Révision du PLU". Vous pouvez y inscrire vos remarques et propositions jusqu'au terme de l'enquête publique, prévue à ce jour en avril 2012. Le commissaire-enquêteur sera obligé de leur accorder une attention particulière.

Soyez assurés que nous continuons à exercer notre mission de contrôle, de vigilance, d'information, de propositions et nous restons à votre écoute afin de mieux vous servir. Nous allons le faire d'autant plus que l'opposition se réorganise avec la création d'une association citoyenne regroupant toutes les forces du centre et de la droite.

N'hésitez pas à nous contacter.

L'équipe du centre et de la droite.
Contact : francoise.gobaille@wanadoo.fr
06 78 10 95 24

Menus du 19 au 30 septembre

Lundi 19

- Salade bavaroise/salade de blé
- Filet de dinde au jus
avec mitonnée de légumes
- Emmental
- **Fruit bio**

Goûter : pain et confiture

Mardi 20

- Carottes râpées vinaigrette/
radis croque
- Bœuf aux olives avec tortis
- Brie avec **pain bio**
- Glace

Goûter : pain, beurre et fruit

Mercredi 21

- Salade mimosa
- Keftas d'agneau à la marocaine
avec semoule
- Pomme cuite

Goûter : pain, beurre et chocolat

Jeudi 22 (menu d'automne)

- Tomate et son caviar d'aubergines
- Rôti de porc sauce aux figues avec
aubergines et courgettes poêlées
- Rondelé aux noix
- Gâteau aux noisettes

Goûter : yaourt et fruit

Vendredi 23

- Betteraves aux pommes/
chou-fleur à la Grecque
- Poisson meunière citron avec riz pilaf
- **Fromage blanc bio**
- Poire

Goûter : pain et fromage

Lundi 26

- Salade mêlée/pastèque
- Saucisse de Toulouse
avec purée St-Germain au **lait bio**
- Coulommiers
- Flan nappé caramel/
onctueux au chocolat

Goûter : pain, beurre et fruit

Mardi 27

- Taboulé/pâtes au basilic
- Rôti de bœuf sauce au poivre
avec jardinière de légumes
- **Fromage bio**
- Prunes

Goûter : pain et confiture

Mercredi 28

- Betteraves
- Escalope de dinde à la normande
avec pommes de terre persillées
- Fromage frais aux fruits
- Rocher coco

Goûter : pain et fromage

Jeudi 29

- Salade du chef/blé fantaisie
- Filet de poisson sauce poivron
avec choux-fleurs et brocolis
- Yaourt aromatisé
- **Fruit bio**

Goûter : pain et Nutella

Vendredi 30

- Céleris rémoulade/salade liégeoise
- Spaghettis bolognaises
- Édam
- Pêche au sirop

Goûter : yaourt et fruit

ANIMATIONS, CONCERT... LES JEUNES ÉTAIENT À LA FÊTE !



Pour marquer la fin des vacances d'été, le service Jeunesse de la Ville a organisé une grande fête, le 2 septembre au Placis Vert. Animations sportives, combats de Sumos, maquillage, jeux en bois, expositions, vidéos et concert ont rythmé l'après-midi et la soirée dédiés aux jeunes de 10 à 17 ans. Parents et amis étaient également conviés à se joindre aux activités et à partager un grand pique-nique convivial.

Ambiance bon enfant au Placis Vert pour la fête de fin d'été du service Jeunesse de la Ville.



Parmi les nombreuses animations, un concert a réuni jeunes et familles en soirée.

FORUM DES ASSOCIATIONS : LE PLEIN D'INSCRIPTIONS !

De nombreux habitants se sont déplacés le 3 septembre pour rencontrer des associations cessonnaises. 75 d'entre elles étaient présentes à l'Espace sportif de Bourchevreuil pour renseigner les visiteurs et prendre les inscriptions aux différentes activités. Plusieurs services de la Ville présentaient également les activités destinées à la population. Dans le même temps, quelques associations proposaient des démonstrations pour animer la matinée et donner envie aux visiteurs de venir les rejoindre !



Plusieurs démonstrations ont été proposées pour animer la matinée.



Les Cessonnois sont venus nombreux se renseigner auprès des associations et des services de la Ville.

ANIMATION PAIN ET PIZZAS AUTOUR DU FOUR À L'ANCIENNE



Le four à pain, situé devant le centre culturel, va reprendre du service le samedi 8 octobre (il avait servi dans le cadre des Journées du patrimoine, en septembre 2009).

Le four à pain situé devant le centre culturel va reprendre du service, le samedi 8 octobre à partir de 9h et jusqu'à 13h ! Sous l'impulsion de Luc Brient, conseiller municipal délégué à l'agriculture, aux espaces verts et aux jardins, Blandine Lécrivain et Christophe Poudoulec vont proposer un atelier autour du pain. Le couple, paysan-boulangier bio à Saint-Germain en Coglès, est présent sur le Marché bio du mercredi après-midi, tous les 15 jours. "Il s'agit d'une animation participative, sur inscription préalable. Une vingtaine de personnes pourra faire son pain (préparer la pâte, assister à la cuisson) mais aussi

des pizzas à ramener à la maison ou à déguster sur place", précise Blandine. Pour ceux qui ne se seront pas inscrits, il s'agira d'une animation à la fois pédagogique et conviviale pour (re)découvrir la fabrication traditionnelle du pain à base d'épeautre ou de blé. "Il faudra prévoir un tablier, un saladier, un moule à cake et un torchon. Les ingrédients seront fournis moyennant une participation d'environ 15€."

■ Si vous êtes intéressés, merci de bien vouloir vous inscrire au 02 99 95 41 72 (répondeur).

Itinéraires cyclables : un dépliant avec le CIM

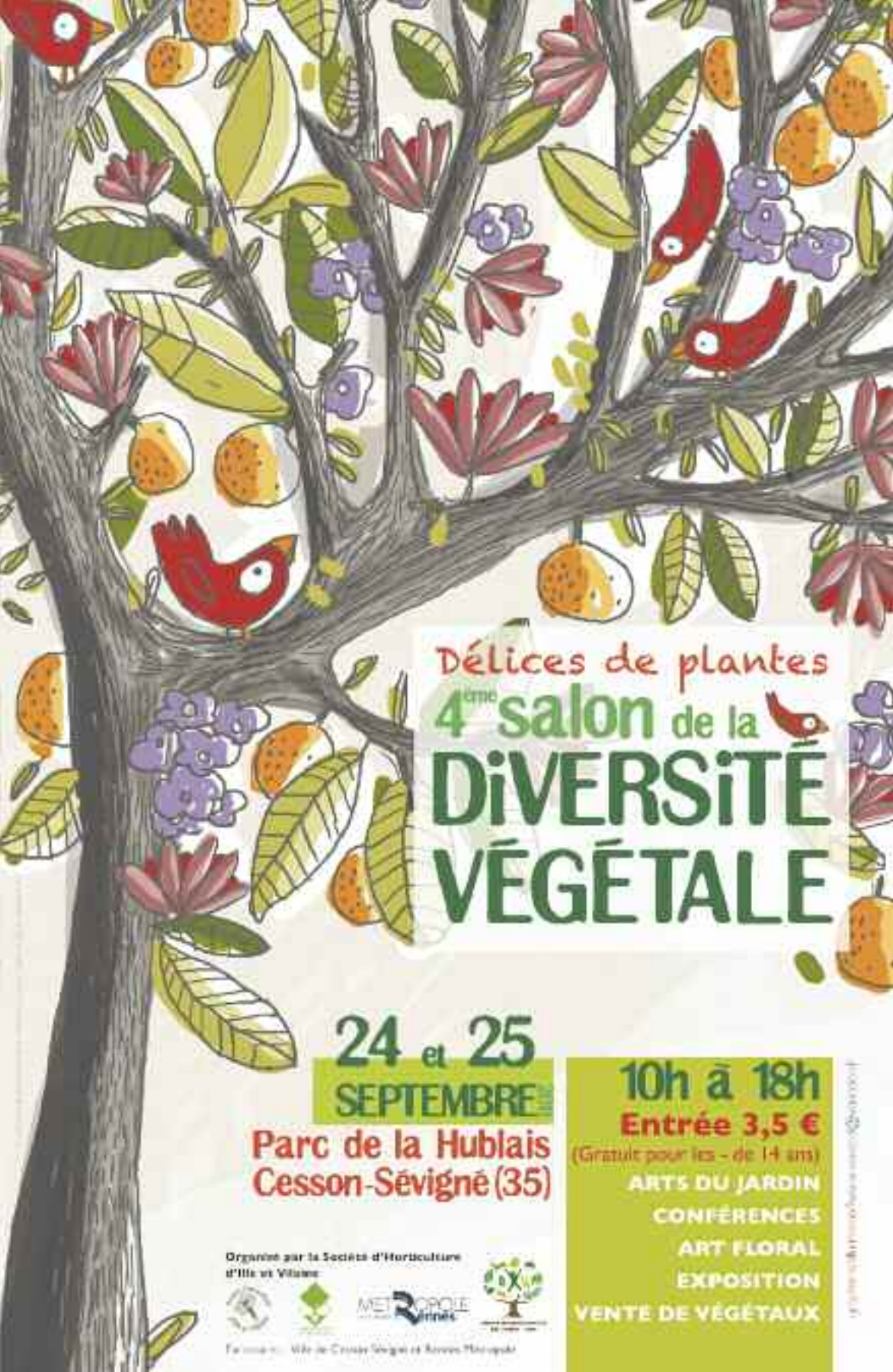


Dans le cadre de la **semaine de la mobilité**, la Ville de Cesson-Sévigné vient d'éditer un **dépliant dédié aux itinéraires cyclables sur la commune** avec quelques règles et informations à connaître. Distribué avec le CIM du 15 septembre, il est disponible à l'accueil général de la mairie et à l'accueil de la mairie annexe. Le plan est également téléchargeable sur le site de la ville : www.ville-cesson-sevigne.fr - rubrique Environnement puis plan vélo.

Pensez covoiturage pour les trajets domicile – travail !

"Covoiturage +" développe le covoiturage sur les trajets domicile-travail en Ille et Vilaine et donne ainsi l'opportunité à chaque salarié de se déplacer de façon plus économique et plus intelligente pour l'environnement. Aujourd'hui, l'association compte des milliers d'inscrits et près de 1500 covoitureurs. Son site réunit de nombreuses informations pratiques et partenaires qui soutiennent le projet. Chaque habitant peut ainsi connaître le potentiel de covoiturage sur son territoire et rechercher des trajets compatibles au sien.

■ Site : www.covoiturage.asso.fr
et/ou inscription au 02 99 35 10 77.



Délices de plantes
4^{ème} salon de la 
DIVERSITÉ
VÉGÉTALE

24 et 25
SEPTEMBRE

Parc de la Hublais
Cesson-Sévigné (35)

10h à 18h

Entrée 3,5 €

(Gratuit pour les - de 14 ans)

ARTS DU JARDIN

CONFÉRENCES

ART FLORAL

EXPOSITION

VENTE DE VÉGÉTAUX

Organisé par la Société d'Horticulture
d'Ille et Vilaine



Façonnerie - Ville de Cesson-Sévigné et Rennes Métropole

SALON DE LA DIVERSITÉ VÉGÉTALE “DÉLICIES DE PLANTES”, LES 24 ET 25 SEPTEMBRE

Le 4^e rendez-vous, organisé par la Société d'horticulture d'Ille-et-Vilaine en partenariat avec la Ville de Cesson-Sévigné et Rennes Métropole, aura lieu le samedi 24 et le dimanche 25 septembre dans le parc du centre de la Hublais, de 10h à 18h. Voici le programme.

Exposition-vente

- de végétaux par des pépiniéristes et horticulteurs, producteurs régionaux ;
- d'objets de décoration de jardin par des artistes et artisans inspirés par la nature et le monde végétal.

Conseils pour jardiner au naturel sur le village des associations de sauvegarde du patrimoine végétal et de la nature (compostage, broyage, déchets verts...).

Expositions et démonstrations d'art floral sur le thème "Splendeurs d'Automne".

"L'arbre sous toutes ses facettes" avec un village dédié à l'arbre et au bois, dans le cadre de l'année internationale des forêts (exposition et animation).

Philippe Munier répondra à toutes vos questions, comme il le fait le dimanche matin sur France Bleu Armorique.

Animations pour les enfants avec atelier de rempotage, bouturage, multiplication des végétaux et jeu de piste.



Conférences le samedi avec :

- **Denis Pépin à 14h30** sur les plantes couvre-sol et les vivaces qui résistent aux limaces.
- **Yannick Morhan et Sylvain Thouanel (Vital'Arbres) à 16h30** sur l'élagage et les soins aux arbres.

Conférences le dimanche avec :

- **Philippe Munier à 14h30** sur le sol, un patrimoine vivant à protéger ; les jardins au naturel et les piliers du jardinage au naturel.
- **Michel Adam à 16h30** sur les arbres fruitiers.

Sur place : crêperie, petite restauration, buvette, garderie pour les plantes achetées et mise à disposition de brouette, parking gratuit à proximité. Stationnement des personnes à mobilité réduite possible dans l'enceinte du parc. **Entrée : 3,50 €** (gratuit pour les moins de 14 ans).

ALLEZ AU TRAVAIL EN VÉLOBUS AVEC L'OCC CYCLO



La semaine européenne de la mobilité aura lieu du 16 au 22 septembre. Un

des thèmes retenus cette année est "La marche et le vélo, c'est bon pour la santé". Cela tombe bien, pour se rendre de Cesson-Sévigné à Rennes d'une allure modérée, il faut environ 20 mn !

L'OCC Cyclotourisme propose un rendez-vous tous les matins, sauf le week-end, à 8h30 sur le parking du stade d'eaux vives de la rue de Paris. Objectif : effectuer un départ groupé à vélo vers le centre de Rennes. C'est l'occasion d'expérimenter,

dans un cadre convivial, une autre façon d'aller travailler en testant différents itinéraires. Pour participer, vous pouvez tout simplement venir au rendez-vous avec un vélo en bon état. Le casque et le gilet fluo sont fortement recommandés.

- **Vous pouvez annoncer votre participation et demander des informations complémentaires auprès de Martial Hospital :**
hospital.martial@wanadoo.fr ou au **02 99 83 21 47.**

L'OCC Cyclo ne contracte pas d'assurance spécifique pour cette animation. Chaque participant doit être couvert par sa propre assurance.

C'EST QUOI UN ARBRE REMARQUABLE ?



Les *taxodiums distichums* du parc de la Monniais font partie des essences rares de la commune.

"Arbre d'élite que sa taille ou sa forme distinguent de tous les autres, c'est aussi l'arbre consacré par une histoire et qu'une collectivité humaine reconnaît comme un élément du patrimoine. Il peut s'agir d'un arbre isolé, d'un alignement, d'une allée, d'un groupe..."

Lancé au printemps 2007 par plusieurs associations regroupées au sein de la Mce, l'inventaire des **Arbres remarquables en Bretagne** a mobilisé, non seulement de nombreux bénévoles mais aussi le public qui a signalé les arbres qui méritent le détour.

1 400 retenus dont 470 en Ille et Vilaine

Ces arbres sont répertoriés dans une base de données et présentés sur le site internet de la Mce : <http://www.arbres-remarquables-bretagne.org/>. Trois catégories ont été créées : remarquable, bel arbre (ou en devenir) et curiosité. En effet, afin de désigner les arbres entrant dans la catégorie "remarquable", un comité composé d'experts mais aussi de membres issus d'associations de randonnée ou tout simplement de particuliers amoureux des arbres, procède depuis quelques mois à

une sélection suivant une grille préétablie. **Au final, ce seront environ 120 arbres par département qui seront classés dans la catégorie "remarquable".**

Chacun est invité à visiter le site internet, à signaler les "oubliés". Cette opération est pilotée par la Mce, relayée dans chaque département par une association partenaire et soutenue par le Conseil régional de Bretagne, les conseils généraux des quatre départements, la Dréal et Jeunesse et Sports.

À Cesson-Sévigné, deux arbres ont été signalés : un chêne pédonculé et un hêtre pourpre qui se trouvent dans le parc privé du domaine de La Hublais.

Il y a d'autres essences rares sur la commune, notamment dans le parc de la Monniais : des séquoias, des *taxodiums distichums* et des *rhododendrons ponticums*.

■ **Plus d'informations : Mce – 48, boulevard Magenta à Rennes. Tél : 02 99 30 35 50. Courriel : info@mce-info.org et site : www.mce-info.org**

EMMAÛS RÉCUPÈRE VOS OBJETS, LE 8 OCTOBRE

Afin de prévenir le dépôt en déchetterie d'objets réutilisables, la communauté d'Emmaüs, en collaboration avec Rennes Métropole, organise **une cam-**

pagne de récupération d'objets à l'entrée de la déchetterie, route de Chantepie, le **samedi 8 octobre de 9h à 12h et de 14h à 18h.**

APPEL À CANDIDATURES : PARTICIPEZ AU PROGRAMME TRAK O'WATTS !

Pendant la fête de l'énergie, du 15 au 21 octobre, l'Ademe Bretagne, le Conseil régional de Bretagne et l'État lancent l'opération "Trak O'Watts". Pendant 6 mois, des familles bretonnes vont être coachées par un conseiller info énergie. Après avoir établi un bilan des consommations, le conseiller apportera des conseils personnalisés (gestes économes pour réduire la consommation des postes multimédia, froid, lavage...) et installera gratuitement de petits équipements (coupe veille, appareils hydro économes...). Chaque famille bénéficiera d'un suivi détaillé de l'évolution de ses consommations tout au long de l'opération. Ce sera également l'occasion d'échanger avec les autres familles bretonnes et profiter ainsi de leurs expériences.



L'Espace Info Énergie

L'Espace Info Énergie de l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Rennes - Clé) est un service de conseils gratuits, neutres et indépendants financé par l'Ademe Bretagne (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) le Conseil régional de Bretagne et l'État. Vous avez un projet de construction, de rénovation, des questions sur l'isolation thermique, les systèmes de chauffage, les énergies renouvelables, la réglementation, les labels de performance... Vous souhaiteriez avoir une idée des investissements, connaître les aides financières existantes, avoir un avis sur un devis ? N'hésitez pas à prendre contact avec un conseiller au 0 820 820 466 (0,12 € TTC/min) du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30. Vous avez également la possibilité de prendre rendez-vous avec un conseiller dans les locaux de Clé, situés au 20, avenue des Français Libres à Rennes (près de la gare SNCF).

■ **Inscription en ligne sur le site www.bretagne-energie.fr avant le 30 septembre ou informations auprès des Espaces Info Énergie au 0 820 820 466.**

FORUM ÉNERGIE ET HABITAT, LE 15 OCTOBRE



L'ALEC du Pays de Rennes (Clé), en partenariat avec Rennes Métropole, la Région Bretagne, et l'ADEME (à travers sa mission d'Espace Info Énergie) organise avec la Ville de Cesson-Sévigné un Forum Énergie et Habitat, le samedi 15 octobre au lycée Sévigné de 10h à 18h.

Cet événement a pour objectif de montrer la nécessité de rénover le parc de logements existants très consommateur en énergie et surtout d'aider, à travers la présentation d'exemples concrets, les particuliers à trouver des solutions efficaces pour améliorer la performance énergétique de leur logement. Lors cette journée, vous pourrez échanger avec des professionnels du bâtiment présents sur le mini-salon qui se tiendra **dans l'enceinte du lycée Sévigné,**

rue de la Chalotais, et assister aux visites et conférences qui vous seront proposées sur le thème de la rénovation de l'habitat individuel. **Au programme :**

- **un mini-salon** au lycée Sévigné : des professionnels du bâtiment exposeront leurs équipements et leur technique (isolation par l'extérieur, solaire thermique/photovoltaïque, chauffage bois, audit énergétique, étude caméra thermique...) au travers de stands informatifs ;
- **des visites** seront organisées chez des particuliers ayant déjà engagé des travaux pour maîtriser leur consommation d'énergie (isolation par l'extérieur, changement de fenêtre, amélioration de la ventilation, etc.) ;
- **conférence** sur le thème de la rénovation et des aides financières ;
- **présence du stand "Je change, ça change tout"** avec présentation de la campagne et studio photo pour prendre les habitants qui souhaitent s'engager.

Entrée libre et gratuite.

■ **Informations complémentaires :**
cecile.joly@ale-rennes.org
ou 0 820 820 466.

ÉCLAIRAGE, CHAUFFAGE ET PLOMBERIE AVEC BOUTROLLE-HVE



Johan Rio et Christian Villemont proposent les solutions en éclairage, chauffage et plomberie pour les particuliers.

La société Boutrolle intervient sur Cesson-Sévigné depuis plusieurs années. Elle a fait peau neuve et est devenue Boutrolle-HVE "Le pro du particulier". Ce rachat de Boutrolle par la société HVE, située dans la ZI Sud-Est, donne l'opportunité aux particuliers de bénéficier d'une double expertise venue du monde professionnel. "HVE assure les mêmes prestations. Elle compte 10 salariés dont des plombiers-chauffagistes et des électriciens-plombiers", présente le responsable, Christian Villemont.

Johan Rio, titulaire d'une licence énergies nouvelles, est le collaborateur en place à Cesson-Sévigné. Il vous accueille et vous conseille: "*Nous intervenons dans les domaines de l'électricité/climatisation, la plomberie, le chauffage et les énergies*

renouvelables. Nous assurons, bien entendu, les dépannages mais aussi les entretiens." Boutrolle-HVE travaille avec des prestataires et peut également garantir l'aménagement d'une salle de bain. "*Nous avons un rôle de conseils. Nous sommes aussi partenaire Bleu Ciel pour proposer les rénovations énergétiques complètes.*"

Boutrolle-HVE est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le samedi, de 9h à 13h.

■ **Boutrolle-HVE**
38, cours de la Vilaine
Tél : 02 23 45 07 81
ou 06 89 48 83 34
Site : www.boutrolle.net

Vous avez la possibilité de passer vos petites annonces dans la rubrique spéciale "Petites annonces" du site de la ville de Cesson-Sévigné : www.ville-cesson-sevigne.fr

La mairie ne saura être tenue pour responsable de tout préjudice direct et indirect découlant de votre utilisation des petites annonces du CIM.

www.ville-cesson-sevigne.fr

RUBRIQUE : LA MAIRIE
> LES PETITES ANNONCES

L'ADMR Cesson, Vern,

Chantepie recherche 2 aides à domicile :

- 1 poste entretien du logement, du linge, courses, aide aux repas auprès de personnes âgées et familles
- 1 poste aide à la personne (aide à la toilette...), entretien du logement et du linge auprès de personnes en situation de handicap, personnes âgées dépendantes, familles.

Véhicule indispensable. Expérience souhaitée (stage ou emploi). Diplômes appréciés : BEP services aux personnes, Titre assistant de vie aux familles, DEAVS. CDI. 25h/semaine pouvant aller jusqu'à 32h. Horaires variables. Travail 1 week-end sur 4. Salaire selon CC ADMR (en fonction du diplôme). Poste à pouvoir dès que possible. Envoyer CV + lettre de motivation à ADMR - M^{me} Bertin - Présidente - 3A, rue de Paris - 35510 Cesson-Sévigné.

OFFRES D'EMPLOI

Cherche personne pour **déposer et ramener enfant** de 4 ans de la Monniais (rue du Champ Paris) à la maternelle Bourgchevreuil, du 26 septembre au 13 octobre. Tél : 02 99 83 18 53.

Recherche une personne volontaire et dynamique pour effectuer **4 heures de tâches ménagères** dans une maison située dans quartier Nord. Véhicule de préférence. Rémunération Cesu. Tél : 02 99 62 01 43.

Recherche une personne pour **2 heures de ménage** le lundi. Chèque emploi service. Tél : 06 83 30 42 86 dans la journée.

DIVERS

Perdu chat noir et blanc, pattes blanches et collier bleu, rue de la Rabine. Tél : 06 76 11 91 68.

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune fille sérieuse et expérimentée propose de **garder vos enfants** le soir et le week-end. Tél : 07 86 41 40 78.

Jeune fille sérieuse propose de **garder vos enfants** en soirée et durant les week-ends. Tél : 06 38 10 73 19.

Assistante maternelle agréée est **libre pour un enfant**. Tél : 02 99 83 49 24.

Assistante maternelle agréée, 20 ans d'expérience et nombreuses références, est libre pour la **garde d'un enfant** à temps complet (50h/semaine). Maison particulière. Tél : 02 99 83 97 42 (le soir).

Assistante maternelle cherche à **garder un enfant** qui marche ou périscolaire les mardis, mercredis et jeudis. Libre de suite. Tél : 02 99 83 37 81.

Dame cherche **heures de repassage** à faire à son domicile. Cesu acceptés. Tél : 02 99 83 16 94.

Femme dynamique recherche emploi d'**auxiliaire de vie de jour et de nuit**. Solide expérience. Déplacements possibles. Tél : 06 82 32 60 86.

Monsieur propose de réaliser **travaux divers intérieurs et extérieurs** (jardin, peinture, nettoyage...). Polyvalent et expérimenté (CAP Peintre). Paiement Cesu accepté. Tél : 06 19 73 41 29.

Monsieur propose **multiservice** taille de haies, tonte de pelouses, divers travaux, peinture intérieure et extérieure, plomberie, électricité et nettoyage karcher. Tél : 06 19 45 90 12.

Littéraire donne cours de **soutien en français**. Aide à la rédaction de vos lettres, textes, mémoires, etc. Ateliers d'écriture. Tél : 02 99 83 62 40.

Musicien donne **cours de violon, chant, solfège**. Peut animer vos fêtes ou cocktails. Paiement Cesu. Tél : 02 99 83 62 40.

Étudiant, ancien élève de prépa HEC et diplômé en lettres classiques, **donne cours de maths, économie, histoire et espagnol**. Propose soutien scolaire. Tél : 06 41 68 50 69.

Donne **cours particuliers** à domicile en histoire-géo, SVT, français, anglais et espagnol. Solide expérience de la 6^e à la terminale. Déplacements possibles. Tél : 06 27 87 75 18.

SUPERMARCHÉS

G20

DU 21 SEPTEMBRE AU 9 OCTOBRE 2011

pour les supermarchés membres du groupe

APPELLATIONS À PRIX CONTRÔLÉS !



CONCOURS

JEU

10 CAVES À VIN
d'une contenance
de 52 bouteilles

À GAGNER !

par semaine
en magasin



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

DÉPENSER MOINS SANS ALLER LOIN



LE PETIT Cim

SUPPLÉMENT JEUNESSE • CULTURE • SPORTS • ASSOCIATIONS • CINÉMA

DATES À RETENIR

Informations au 02 99 83 52 00 (Direction sports et loisirs). L'info municipale en continu :

www.ville-cesson-sevigne.fr

RUBRIQUES : CULTURE, SPORTS
ET ÉDUCATION JEUNESSE

SEPTEMBRE

- VENDREDI 16 : inauguration du nouveau **Centre technique municipal** suivi, de 16h à 18h, de portes ouvertes pour les Cessonnais.
- JUSQU'AU SAMEDI 17 : **exposition** de peintures, sculptures, photos et poèmes. *Hall du centre culturel et galerie Pictura.*
✳ ORG. : CESSON ART ET POÉSIE.
- SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 : **journées du patrimoine** sur le thème de la flore avec exposition *au manoir de Bourchevreuil, visite-découverte de la Grande Isle, exposition et créations d'artistes au domaine de Tizé.*
✳ ORG. : VILLES DE CESSON-SÉVIGNÉ ET THORIGNÉ-FOUILLARD, ASSOCIATIONS "CESSON, MÉMOIRE ET PATRIMOINE" ET "CITÉ ART ET PATRIMOINE".
- SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 : **le musée des Transmissions - Espace Ferrié**, est ouvert dans le cadre des journées du Patrimoine. *Expositions permanente et temporaire, animations interactives pour tous. Avenue de la Boulais de 9h à 12h et de 13h à 19h. Entrée libre et gratuite.*
- DU VENDREDI 23 AU DIMANCHE 25 : **exposition des sculptures** grandeur nature de Jean-Pierre Allain. *Parc du centre culturel les 23 et 24 et au Placis Vert, le 25 dans le cadre des Glacières Bleues de l'été.*
- SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 : salon de la diversité végétale **"Délices de plantes"**. *Parc de la Hublais de 10h à 18h. Entrée : 3,50 €.*
✳ ORG. : SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE D'ILLE-ET-VILAINE, VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ ET RENNES MÉTROPOLÉ.

- DIMANCHE 25 : **Les Glacières Bleues**, pique-nique chorégraphique. *Terrain du Placis Vert à partir de 12h. Gratuit.*
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- DIMANCHE 25 : **kermesse Saint-Martin** avec stands divers, jeux pour tous et récitals. *Place de l'Église l'après-midi. Restauration sur place. Entrée libre et gratuite.*
✳ ORG. : PAROISSE SAINTE-CATHERINE DE SIENNE.

OCTOBRE

- SAMEDI 1^{er} : **découverte de la ville de demain "ViaSilva 2040"**. Visite du site en vélo avec des urbanistes, élus et techniciens. Un goûter en musique clôturera l'après-midi. *Rendez-vous sur le parking du Village des Collectivités à 14h30. Participation libre, sur inscription 02 99 86 62 67 ou sur www.rennesmetropole.fr*
- DIMANCHE 2 : **grande braderie** dans le centre-ville.
✳ ORG. : COMITÉ DES FÊTES.
- MERCREDI 5 : **Café Mémoire** avec la présence du docteur Nadine Murat-Charrouf. *Cafétéria de la piscine "L'Hippocampe", de 15h à 17h. Entrée libre et gratuite (consommation payante).*
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- MERCREDI 5 : **"Il était une fois..."** avec lecture-spectacle à partir de 5 ans "Non, orgre ne me mange pas !". *Médiathèque du centre culturel à 15h30. Exceptionnellement sur inscription au 02 99 83 52 00.*
- SAMEDI 8 : **atelier-animation pain et pizzas** dans le four à l'ancienne. *Esplanade du centre culturel à partir de 9h. Inscriptions au 02 99 95 41 72.*
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.

>>

- >> • **SAMEDI 8 : accueil des nouveaux habitants.**
Auditorium du centre culturel à 10h30. Inscriptions jusqu'au 30 septembre auprès du service Communication : 02 99 83 52 00.
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- **DU LUNDI 10 AU VENDREDI 4/11 exposition "L'arbre, la forêt"**, dans le cadre du Festival des Sciences. Hall du centre culturel. Entrée libre.
- **MERCREDI 12 : Les Petites Z'Oreilles** pour les enfants de 0 à 3 ans et leurs parents pour lire de la musique, danser avec les oreilles, écouter son petit doigt, rire et chanter ! *Gratuit. Places limitées, sur inscription uniquement au 02 99 83 52 00.*
✳ ORG. : MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE.
- **MERCREDI 12 : conseil municipal.** Salle du Conseil, en mairie à 19h. Entrée libre.
- **SAMEDI 15 : forum Énergie et Habitat** avec mini-salon, visites et conférences sur le thème de la rénovation de l'habitat individuel. Lycée Sévigné, de 10h à 18h. Entrée libre et gratuite.
✳ ORG. : ALEC DU PAYS DE RENNES, RENNES MÉTROPOLE, CONSEIL RÉGIONAL, ADEME ET VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- **SAMEDI 15 : Les Petites Z'Oreilles** pour les enfants de 0 à 3 ans et leurs parents pour lire de la musique, danser avec les oreilles, écouter son petit doigt, rire et chanter ! *Gratuit. Places limitées, sur inscription uniquement au 02 99 83 52 00.*
✳ ORG. : MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE.
- **MERCREDI 19 : réunion publique sur le Plan Local de l'urbanisme.** Auditorium du centre culturel à 19h. Entrée libre.
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.

LE PETIT CIM

JEUNESSE

CLÉMENTINE COMBREAU REMPLACE CÉLINE HENRY PENDANT UN AN



Pendant sa formation d'un an, Céline est remplacée par Clémentine.

La Maison des jeunes du quartier de la Monnaie est animée par Céline Henry depuis plusieurs années déjà. Céline a souhaité approfondir ses connaissances par une formation qualifiante sur une année universitaire. Elle a débuté une licence professionnelle "Coordination de projets en développement social et socio-culturel". L'animation de

L'Étournel est désormais assurée par Clémentine Combreau. Titulaire d'un DUT Carrières sociales, option animation socio-culturelle, Clémentine accueille les jeunes, s'occupe des séjours, animations et projets en cours (théâtre, médias...). Elle assure également les animations du midi dans les écoles Bourgchevreuil et Beausoleil trois jours par semaine.

JEUNESSE

Projet "À nous la montagne !" 3^e édition

Le service Jeunesse, en partenariat avec l'association "Cesson Vacances Nature", organise une semaine à la montagne du samedi 11 au dimanche 19 février. Mais avant la glisse, le jardinage ! Afin de baisser le tarif du séjour et permettre aux jeunes de s'investir dans l'organisation de leurs vacances, il est proposé une activité "Cesson en vert", qui aura lieu du 24 au 28 octobre. Il s'agit d'une activité de sensibilisation, d'entretien et d'embellissement d'un lieu cessonais grâce aux conseils avisés des professionnels du service Environnement-Cadre de vie de la mairie. La Ville prendra alors en charge une partie des coûts de ce séjour.

■ **Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter les animateurs de l'Escale au 02 99 83 82 75.**

Stage son et lumière



Tu as toujours été attiré par le son des concerts, les tables de mixage, les lumières... Le stage de sonorisation et d'éclairage du spectacle vivant est fait pour toi ! Accompagné et guidé par des régisseurs professionnels, tu pourras faire une visite technique de la scène du Carré Sévigné, découvrir le matériel et t'initier à l'utilisation des consoles de mixage. Tu pourras ensuite devenir bénévole "technique son et lumière" lors des concerts organisés par l'Escale. **La première soirée se déroulera le vendredi 4 novembre.** Date à confirmer : mercredi 2 novembre. Gratuit.

■ **Plus d'informations au 02 99 83 82 75.**

Course de radeau →

Cet été, 4 jeunes aventuriers ont bravé les flots de l'étang du Boulais à Feins, sur un radeau. En effet, l'Escale a participé à une course avec Mordelles et Saint-Jacques de la lande sur un radeau construit exclusivement avec du matériel de récupération. Nos aventuriers, après avoir pagayé fermement, ont réussi à se hisser **à la première place !**

Salle de répétition



Ras le bol de répéter dans le garage, envie d'avoir plus de matériel à disposition ? L'Escale te propose sa salle de répétition entièrement équipée (table de mixage, sono, micro, ampli guitare et basse, batterie...). Pour accéder à cette **salle gratuite**, il te suffit de passer à l'Escale retirer une convention et de la remplir. Pour réserver un créneau, rien de plus facile : il te suffit de passer un coup de téléphone à l'Escale.

Créneau de répétition : mercredi de 14h à 16h30 et de 16h30 à 19h, vendredi de 14h à 16h30, 16h30 à 19h et 20h30 à 23h et le samedi de 14h à 16h30 et de 16h30 à 19h (sous réserve de fermeture due à l'actualité du service).

■ **Contact : Nico ou Erwan au 02 99 83 82 75.**

L'Étournel

Pour cette nouvelle saison, la Maison des jeunes de la Monniais recherche un(e) intervenant(e) théâtre pour encadrer la junior association, la troupe "Ziva". Il ou elle aura en charge un groupe d'une dizaine de jeunes de 10 à 15 ans à raison d'1h30 à 2h par semaine.

■ **Pour d'infos auprès de Clémentine au 02 99 83 09 68.**



LE CENTRE CULTUREL

Tél : 02 99 83 52 00 - Mèl : centre-culturel@ville-cesson-sevigne.fr

Accueil • Billetterie

- mardi, jeudi et vendredi14h-18h30
- mercredi10h-18h30
- samedi10h-12h30

L'ensemble de la saison culturelle se trouve sur le site de la ville : www.ville-cesson-sevigne.fr.
La plaquette peut être retirée au centre culturel.



EXPOSITION TEMPORAIRE

J'AIME, J'AIME PAS,
J'AIMERAIS

Adrien Duquesnel

Dans le cadre de la 5^e édition du festival "L'image publique", organisé par Photo à l'Ouest.

À travers des expositions, des projections dans l'espace public et des débats, L'Image Publique 2011 propose d'aborder les rapports entre photographie et société, comme en témoigne l'expo photo réalisée par Adrien Duquesnel. Durant l'été 2006, il est allé à la rencontre de la jeunesse vivant dans les quartiers populaires périphériques (dits banlieues) au travers d'espaces qu'ils s'approprient, subissent ou cherche à quitter.

Du lundi 19 septembre au jeudi 6 octobre
Hall du centre culturel.

Entrée libre

EXPOSITION TEMPORAIRE

← ÉTONNANT E TONUS

Jean-Pierre Allain

À l'occasion des Glacières Bleues, Jean-Pierre Allain, sculpteur cessonais, présentera une exposition de personnages et animaux grandeur nature, réalisés en résine avec un support en grillage et en ferraille. Son inspiration : la danse, le corps en mouvement, l'équilibre.

Vendredi 23 et samedi 24 septembre
dans le parc du centre culturel
et le dimanche 25 septembre au Placis Vert.

Gratuit

EXPOSITION TEMPORAIRE

L'ARBRE LA FORÊT
Espaces des Sciences
des Champs Libres

Arbres des villes, des champs, des forêts et d'ailleurs... Omniprésents, nos discrets voisins sont des êtres à part. Au commencement, une simple graine et pourtant... Conférences et sorties découvertes seront proposées.

Dans le cadre du Festival des Sciences,
du lundi 10 octobre au vendredi 4 novembre
Hall du centre culturel.

Entrée libre

CULTURE

EXPOSITION D'ART CONTEMPORAIN

GEORGES DUSSAUD

Georges Dussaud est photographe voyageur depuis 25 ans et à l'agence Rapho depuis 1986. Il a à son actif des reportages et publications sur le Portugal, l'Irlande, la Grèce, Cuba, la Bretagne ou l'Inde ainsi que de nombreuses expositions tant en France qu'à l'étranger. Exposition présentée en collaboration avec Photo à l'Ouest, dans le cadre de "L'image publique".

Du 19 septembre au 15 octobre - Galerie Pictura.

Entrée libre

PERFORMANCES CHORÉGRAPHIÉES

LES GLACIÈRES BLEUES

Pour fêter la rentrée, la Ville et la compagnie de danse Calabash proposent ce nouveau rendez-vous chorégraphique gratuit et ouvert à tous. Le principe est simple : il s'agit de partager un moment convivial en famille et entre amis autour d'un pique-nique artistique. Il vous suffit d'apporter votre glacière... bleue ! Votre repas sera alors agrémenté d'un spectacle de jazz en musique et en danse.

Dimanche 25 septembre au Placis Vert.

Entrée libre

MUSIQUE DU MONDE

SOPHIA CHARAI**Festival le Grand Soufflet**

© JEAN MARC LIBRANO

Celle que l'on surnomme la Catherine Ringer Orientale s'impose de plus en plus sur la scène européenne. D'origine marocaine, Sophia Charai chante "son blues du bled" dans un univers sonore à la croisée de musiques du monde.

Mardi 11 octobre à 20h30 - Auditorium du centre culturel

TARIFS

Plein : 16 €, réduit : 14 € et jeune : 10 €.



DANSE

JEU DE DANSE**Cie Facécie**

L'improvisation est une spécificité du courant esthétique Jazz et pour chacune de ses créations la Cie Facécie s'en inspire.

Vendredi 21 octobre à 20h30

Auditorium du centre culturel

TARIFS

Plein : 14 €, réduit : 12 € et jeune : 8 €.

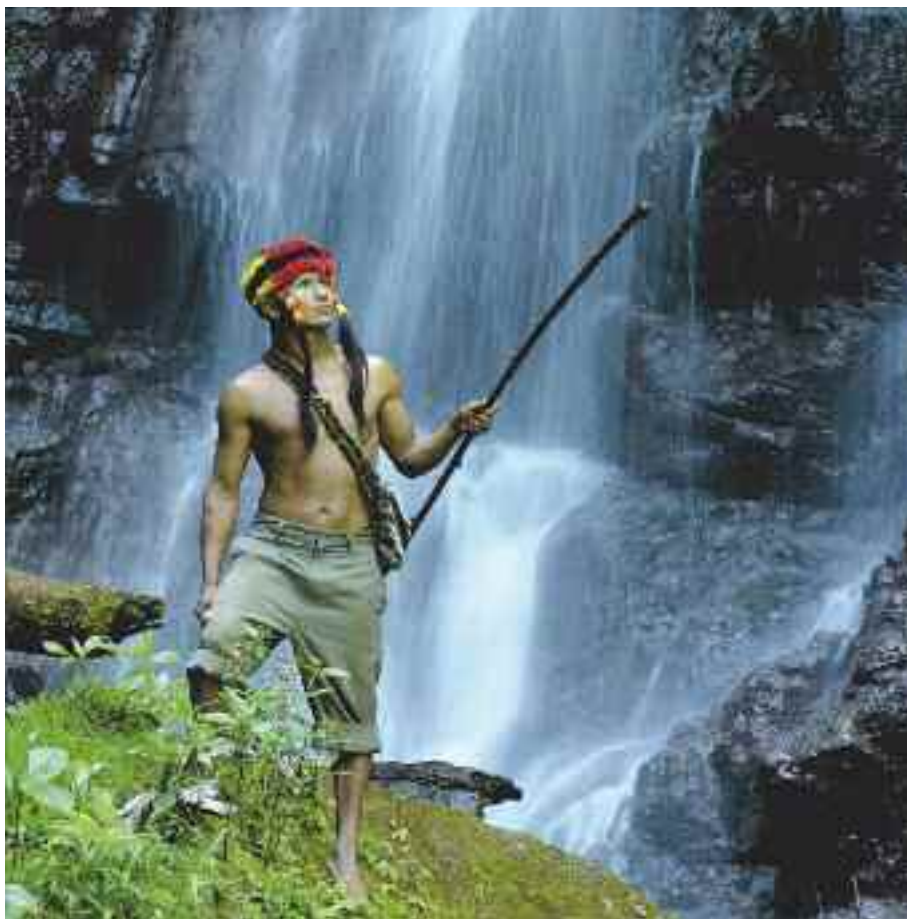


© TOUS DROITS RÉSERVÉS

Voulez-Vous Sortir ? : l'agenda culturel trimestriel

Retrouvez l'ensemble des spectacles et actions de proximités, présentés par les différents pôles culturels, dans notre agenda culturel trimestriel *Voulez-vous sortir ?*, disponible en différents lieux publics de Cesson-Sévigné.

CONNAISSANCE DU MONDE : PROGRAMME DE LA NOUVELLE SAISON



La nouvelle saison Connaissance du Monde débutera avec une ciné-conférence, le 11 octobre.

C'est avec un esprit d'indépendance et de liberté que les cinéastes reporters de Connaissance du Monde parcourent la planète à la rencontre des cultures, des civilisations et des peuples. Successeurs des grands explorateurs, ils témoignent avec passion des différents modes de vie et des traditions qui se maintiennent encore dans un monde de plus en plus uniformisé.

Connaissance du Monde et le cinéma "Le Sévigné" vous invitent à partager en toute convivialité les voyages, les récits de ces réalisateurs-explorateurs et autres bourlingueurs qui partent sur les routes mythiques aux confins du monde à pied, à cheval, à vélo ou en bateau. Chaque film est commenté sur scène par son réalisateur.

La première ciné conférence de la saison nous conduira en **Mongolie** avec un film de Patrick Bernard sur les derniers grands nomades, le mardi 11 octobre à 17h30. **Le Canada, au fil de la Transcanadienne** de Marc Poirel, le 15 novembre. **Prague et la Bohême : un voyage au cœur de l'Europe** d'Eric Fontaneilles, le 6 décembre. **Les chemins de Compostelle : 1 700 km sur la voie des étoiles**, film d'Alain de la Porte, le 17 janvier. **La Turquie, des empires et des hommes** de Vincent Halleux, le 7 février. **Yémen, 30 ans plus tard** par Alain Saint-Hilaire, le 6 mars. **Amériques indiennes, de l'Alaska aux Andes** par David Ducoin et Julie Baudin, le 27 mars.

LA FLORE À L'HONNEUR POUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les Villes de Cesson-Sévigné et de Thorigné-Fouillard, en partenariat avec les associations "Cesson, Mémoire et Patrimoine" de Cesson-Sévigné et "Cité Art et Patrimoine" de Thorigné-Fouillard, s'associent pour organiser les Journées européennes du Patrimoine, **les samedi 17 et dimanche 18 septembre**. L'occasion de valoriser notre patrimoine bâti et naturel. Ces journées seront dédiées à la flore de la Grande Isle, un patrimoine naturel qui mérite d'être découvert, mais aussi à la mise en valeur du manoir de Tizé.

Au programme :

Exposition sur la flore de la Grande Isle

Avant la visite du site, 16 panneaux illustrés présentent la flore des rives, des prairies et des sous-bois. En clin d'œil aux deux vergers de la Grande Isle, découvrez également une exposition sur la pomme et

le cidre. Réalisation avec l'aide du botaniste Louis Diard. **Manoir de Bourgchevreuil de 9h à 12h et de 14h à 18h30.**

À la découverte de la Grande Isle

Le site renferme de nombreux milieux avec une biodiversité particulière. Une sortie "découverte" sera animée par le botaniste Louis Diard, entre terre et eau. Une occasion d'aborder les vertus ou les usages de certaines plantes et de montrer l'intérêt de préserver la biodiversité de cet espace champêtre.

■ Rendez-vous sur place à 15h, le samedi et le dimanche.

Sur réservation au 02 99 83 52 00.

En complément de ces deux sorties, les membres des associations "Cesson, Mémoire et Patrimoine" et "Cité Art et Patrimoine" vous feront partager leurs connaissances en étant **présent sur le site de 14h à 17h30 le samedi et le dimanche.**

Rencontres artistiques au domaine de Tizé

À pied ou à vélo, lors de votre promenade jusqu'à la Grande Isle, n'hésitez pas à vous arrêter au domaine de Tizé pour découvrir son histoire grâce aux **documents et témoignages** recueillis par "Cité Art et Patrimoine" et des créations d'artistes en résidence avec le collectif Au Bout du Plongeur.

- La danseuse Katja Fleig vous invitera à investir quelques espaces choisis pour une **exploration ludique et sensitive, le samedi et le dimanche à 14h et à 17h.**
- **À 14h30, au départ de Tizé** sur le chemin de la Grande Isle, de jeunes artistes proposeront **une lecture en rêvant d'un ailleurs mystérieux et à 18h le samedi, découvrez leur dernière création** au domaine de Tizé. Par l'association "Tout Atout" en collaboration avec la compagnie Théâtre à l'Envers, le metteur en scène Benoist Gasnier et la chanteuse-comédienne Julie Seiller.



VOS DONS POUR RESTAURER L'ÉGLISE

Une convention de mécénat populaire et d'entreprise a été signée entre la Ville de Cesson-Sévigné et la Fondation du patrimoine Bretagne pour collecter des dons en vue de la restauration de l'église Saint-Martin.

Restaurer notre patrimoine

Plus d'un siècle après sa construction (1899-1904), l'église Saint-Martin (œuvre de style néogothique de l'architecte Arthur Regnault) doit faire l'objet d'une restauration importante, particulièrement au niveau de son clocher. L'édifice est vaste avec ses trois vaisseaux, son chœur et son narthex d'entrée au portail monumental surmonté d'une rosace, déposée elle aussi en attente de restauration. L'autre richesse est son grand orgue à tuyaux, construit sur mesure par un facteur d'orgue réputé et installé en tribune d'entrée. Depuis les désordres apparus dès 2007, ce patrimoine collectif est en réel danger. Les dégradations les plus importantes et les plus urgentes à traiter se situent sur la partie haute du clocher mais également au niveau de son grand beffroi en bois. Le coût du chantier (1^{re} tranche) est estimé à 700 000 € (HT) pour 13 mois de travaux. Avec le concours de la Fondation du Patrimoine Bretagne et le relais d'associations cessonaises, la Ville a besoin de votre aide

pour relever, aujourd'hui et ensemble, ce challenge qui nous permettra de restaurer votre patrimoine.

1 don = 1 économie d'impôt

Le bon de souscription est disponible en mairie. Il est à remplir puis, accompagné de votre chèque (ou espèces), à déposer à l'accueil de la Mairie de Cesson-Sévigné ou à envoyer à la Fondation du Patrimoine Bretagne - 7, boulevard Solférino - BP 90 714 - 35007 Rennes Cedex. Chèque à l'ordre de "Fondation du Patrimoine - église de Cesson-Sévigné".

■ **Plus d'infos sur le**
www.fondation-patrimoine.com

À noter que **pour les particuliers**, votre don est déductible soit :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don (dans la limite de 20 % du revenu imposable). Ex : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt ;
- ou de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75 % du don (dans la limite de 50 000 €). Ex : un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

Pour les entreprises, votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du don (dans la limite de 5 ‰ du chiffre d'affaires).



2 690 € pour l'église

C'est ce que la Ville a recueilli à ce jour grâce à 25 donateurs. Le Conseil paroissial, lors de sa fête du 25 septembre, accueillera un stand d'information sur la Fondation du Patrimoine, place de l'Église.

De son côté, le 22 septembre, la Commission permanente du Conseil régional doit donner le feu vert à une subvention de 80 000 € pour le clocher.

NOUVELLE SAISON POUR "LES PERRIÈRES"



L'heure de la rentrée a sonné pour le cercle celtique "Les Perrières" de Cesson-Sévigné. La saison 2011 fut riche et intense (Fête du Cheval à Guer, Fête des marches de Bretagne à Argentré du Plessis, Kement Tu à Quimper, Festival des Cornouailles). Elle s'est achevée en beauté au Festival Interceltique de Lorient lors de la Grande Parade des Nations Celtes, avec la création d'un spectacle de rue en collaboration avec la Breizhoucada (musique d'inspiration bretonne et brésilienne).

Le cercle prépare activement la nouvelle saison avec de nombreux projets. En tant qu'invité d'honneur, il a remis son titre au vainqueur du trophée Bol d'Eire. Une participation qui marque la volonté affichée par "Les Perrières" d'être aussi présent localement, comme en attestent ses présences au parc du Thabor cet été et à Cesson-Sévigné le 25 septembre. Le cercle ne connaît que l'ascension depuis 6 ans : il évolue désormais en première catégorie de la confédération Warl'Leur. "Nous avons décidé de valoriser notre statut par la création d'un tout nouveau spectacle

qui vous fera voyager dans les contrées d'un autre temps", présente Yann Busnel, responsable de la troupe. Ainsi, dans le cadre du festival Yaouank 2011, organisé par Skeudenn Bro Roazhon, le cercle bénéficie d'une carte blanche pour présenter son nouveau spectacle "Comper", le 9 novembre à 20h30 au Liberté - L'Étage.

■ Plus d'informations sur <http://www.cerclecesson.org>

Ce spectacle sera également présenté dans le cadre de la fête de la Bretagne au théâtre du Vieux Saint-Étienne en mai 2012 et sur bien d'autres scènes. Un voyage outre-Atlantique est notamment en préparation dans le cadre d'un festival international de danses traditionnelles. Avec l'ambition de devenir l'un des groupes phare de la scène bretonne, "Les Perrières" vous accueille tous les vendredis soirs dès 20h.

■ Contact : Yann Busnel au 06 62 29 99 62.
Courriel : info@lesperrieres.org
et site : www.lesperrieres.org

Journées du Patrimoine : le musée des Transmissions est ouvert



À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, l'Espace Ferrié - Musée des Transmissions sera ouvert gratuitement à tous les publics, les **samedi 17 et dimanche 18 septembre de 9h à 12h et de 13h à 19h**. Vous pourrez ainsi profiter d'une visite libre de l'exposition permanente concernant l'histoire de l'information et de la télécommunication (des premiers signaux de fumée aux satellites). Puis, vous pourrez découvrir l'exposition temporaire intitulée : **"Le téléphone de Graham Bell à nos jours"**, en place jusqu'à fin octobre. Vous découvrirez plus d'une centaine d'objets exposés (postes téléphoniques anciens, un théâtrophone de salon de 1881, un annuaire de 1937, des maquettes, films et produits vidéos). Enfin, des animations interactives vous seront proposées. Le visiteur pourra également prendre place devant la caméra et s'essayer à la présentation de la météo ou même jouer à l'homme invisible. N'hésitez pas à venir nombreux, en famille ou avec vos amis, pour rencontrer la richesse du patrimoine de l'Espace Ferrié - Musée des Transmissions.

■ **Pratique : Espace Ferrié – Musée des Transmissions – 6, avenue de la Boulais à Cesson-Sévigné. Site : www.espaceferrie.fr**

Les rendez-vous de la Médiathèque

"Il était une fois..." , le 5 octobre

Le **mercredi 5 octobre à 15h30** "Il était une fois" remet le couvert et accueillera la C^{ie} du Moulin avec "Non, ogre ne me mange pas !". Lecture-spectacle pour grandes bouches et petites oreilles qui n'ont pas peur des ogres... ou juste un peu, alors... Avec Gaétan Broudic dans le rôle de l'ogre. Lecture-spectacle à partir de 5 ans, gratuit et **exceptionnellement** sur inscription. 40 personnes maximum !

■ **Merci de réserver au 02 99 83 52 00**

Les Petites Z'Oreilles sont de retour !

La Médiathèque vous propose de venir avec vos tout-petits le samedi matin tous les 2 mois. Un moment privilégié pour les enfants de 0 à 3 ans et leurs parents pour lire de la musique, danser avec les oreilles, écouter son petit doigt, rire et chanter ! Cette année, il y aura quelques petits changements : des invitées surprises, un mercredi matin plus une date supplémentaire et une collaboration avec Armelle Lurton du pôle Musique et Danse. Ouvrez grands les Z'Oreilles ! Prochaines dates : **mercredi 12 et samedi 15 octobre**. Gratuit.

■ **Places limitées, inscription au 02 99 83 52 00**

Modification des prêts à la Médiathèque

Avis aux mélomanes : désormais, vous pouvez emprunter jusqu'à 6 partitions, que ce soit sur une carte adulte ou une carte enfant. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'équipe !

Inscription : pour gagner du temps lors de votre inscription, vous pouvez télécharger le formulaire d'abonnement en vous rendant sur le site de la Ville - pôle Médiathèque. Pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, vous repartirez avec votre carte de lecteur et tout ce que vous souhaitiez emprunter !

Reprise pour Les Petits Chanteurs de Saint-Martin

Ce chœur s'adresse aux jeunes désireux de pratiquer le chant choral à partir de 8 ans et se vit dans l'esprit de la Fédération Française des Petits Chanteurs à laquelle il est affilié. Il n'y a pas d'audition, tous les jeunes sont les bienvenus. Les répétitions ont lieu le vendredi de 17h15 à 18h45 au presbytère de Cesson-Sévigné.

■ **Renseignements :**

Philippe Peloil : 06 70 44 77 85

ou Yves Hamard : 02 23 27 10 96.

Courriel : contact.pcsm@dcesson35.ccf.fr

SPORTS

ARCHERS DE SÉVIGNÉ : QUALIFICATIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE



Cette année encore, les archers et archères ont porté les couleurs de la ville dans les différents championnats de tir à l'arc en extérieur et sur les podiums. Chez les aînés, un nouveau titre de Championne de Bretagne de tir Fédéral (50 m) pour Agnès Girard et 5 titres de vice-champions de Bretagne dans le club pour Serge Rolland (tir à 50 m), Maryse Denoual, Jacques Varin (tir à 70 m), Maryse Denoual et Béatrice Inglebert (tir en campagne). Aux championnats de France, notons l'excellente 7^e place de tir en campagne de Maryse Denoual en juillet. Maryse Denoual et Daniel Boivin espèrent raisonnablement se qualifier pour le Championnat de France de tir Beursault (tir de tradition) fin septembre. Chez les cadets, le titre de Champion d'Ille et Vilaine de tir 3D revient à Aimery Robin, devançant son frère Jean-Loup, vice-

champion. Chez les benjamins, Yannick Abguillerem continue sa progression. Il a été sacré champion d'Ille-et-Vilaine de tir FITA. Battu seulement en quart de finale au Championnat de Bretagne il s'est qualifié pour les Championnats de France. L'équipe classique femmes a continué sur la lancée de sa bonne saison salle. Elle est championne d'Ille et Vilaine et vice-championne de Bretagne de tir Fédéral. Ce palmarès confirme que les tireurs aguer-

ris du club sont des valeurs sur lesquelles le Club peut compter mais il montre également que l'investissement dans la formation commence à porter ses fruits.

Les Archers de Sévigné vous invitent (si vous avez 11 ans ou même beaucoup plus) à venir les rencontrer, tirer vos premières flèches et découvrir l'école de tir lors des séances "portes ouvertes" à la salle Beau-soleil, le samedi 17 de 9h à 12h et le lundi 19 septembre de 18h45 à 20h30. Les entraîneurs et archers confirmés vous feront découvrir les bases et le club.

■ **N'hésitez pas à consulter le site : www.archers-de-sevigne.com ou à vous renseigner auprès du secrétariat au 02 99 63 49 48.**

OCC HANDBALL

Les Irréductibles se déplacent à Nantes, le 17 septembre. Prochains rendez-vous : **Cesson/Nîmes le 23 septembre** à 20h45 au palais des sports, Dunkerque/Cesson le 8 octobre et **Cesson/Saint-Raphaël le 14 octobre** à 20h45 au palais des sports.

■ **Vous pouvez vous abonner et réserver vos places sur le www.cesson-handball.com ou au siège de l'OCC - 43, bd de Déserzeul.**

Cesson remporte le 12^e Challenge Caraty !

Le Challenge Christophe Caraty a eu lieu du 26 au 28 août sur Brest. Créé en 2000 en hommage à Christophe, joueur de handball décédé d'un cancer et emporté par la maladie à l'âge de 24 ans, le challenge est une opération de sensibilisation à la maladie auprès du grand public. Les Irréductibles bretons ont gagné le tournoi en battant 3 équipes de LNH : Istres, Tremblay et Saint-Raphaël.

OCC Rando

Une randonnée est organisée chaque dimanche de septembre et octobre avec des rendez-vous le matin, l'après-midi ou sur une journée (Cancale et Morbihan).

■ **Planning complet auprès de l'association :**
Claude Bouteiller au
06 65 76 06 88. Courriel :
claudebtllr@gmail.com

Une **réunion technique de préparation** aura lieu le **26 septembre** à 20h, au siège de l'OCC, base de loisirs de Dézerseul.



© PHOTOIR

Football

DH : c'est reparti pour l'équipe première

L'équipe coachée par Roland Hervelin a repris son championnat avec l'espoir d'accrocher le podium en fin de saison. En s'appuyant sur une qualité de jeu reconnue et un effectif étoffé sur la base de la saison dernière, les espoirs sont permis. Une innovation : le retour des matchs d'ouverture d'une équipe district. Rendez-vous donc au stade Roger Belliard le 25 septembre contre Quimper !



Planning des rencontres de la quinzaine

- Week-end du **17-18 septembre**, place à la Coupe. Les matchs seront annoncés dans Ouest France
- **Samedi 17 septembre** à Dézerseul à 15h30 : U15 A contre AGL Fougères en coupe de Bretagne Championnats :
- **Samedi 24 septembre** à Dezerseul à 15h30 : U17 A DRH contre Stade Rennais 3 et U19 A DRH contre FCAV Redon
- **Dimanche 25 septembre**, stade Roger Belliard à 13h30 : Cesson D2 contre Noyal Brécé 2 et Cesson DH contre Quimper Kerfeuteun FC

■ <http://www.occessionfootball.com>

OCC Volley

Vous voulez vous essayer au Volley ? Nous avons toujours besoin de joueurs pour compléter nos effectifs existants : garçon et filles à partir de 8 ans, ainsi que seniors garçons pour consolider nos équipes de D1 départementale ainsi que de Pré-nationale.

■ **Renseignements et inscriptions auprès d'Anita à la salle Beausoleil ou au 02 99 83 93 27.**
Mail : cessonvolley35@yahoo.fr
et site : www.oc-cession-volley.com

Olympique Cesson Escrime

L'Escrime est un sport moderne et accessible à tous. La salle d'armes accueille plusieurs générations de tireurs, des plus petits (de 4 à 6 ans), aux plus grands (99 ans et plus). **Les inscriptions 2011-2012 sont ouvertes en septembre :** enfants, ados, adultes à tous les niveaux, du loisir à la compétition. Ainsi que l'escrime artistique, mélange d'activité sportive et artistique pour les amateurs de cape et d'épée. L'OCE propose des activités diversifiées : fleuret, épée, sabre et formation de cadres. Des stages pendant les vacances scolaires sont également possibles. Essais gratuits avec le matériel fourni.

■ **Contact : OCE, route de la Valette.**
Courriel : escrime.oce@free.fr
et tél : 06 99 89 19 25.

FORMEZ-VOUS AVEC LES SECOURISTES DE LA CROIX BLANCHE



Témoign d'un accident et face à un blessé, vous regrettez de n'avoir pas suivi de formation aux premiers secours. Inscrivez-vous sans attendre auprès de la fédération des Secouristes Français Croix Blanche d'Ille-et-Vilaine.

Association loi 1901, affiliée à la fédération des Secouristes Français Croix Blanche, l'association de Cesson-Sévigné s'implique largement dans cette formation aux premiers secours. *"Le témoin d'un accident a ses mains et son téléphone pour agir. Il est le premier maillon de la chaîne de secours. Si celui-ci n'existe pas, que peuvent faire les maillons suivants. Or, une intervention dans les trois premières minutes accroît les chances de survie de la victime. D'où l'importance*

d'être formé aux gestes que peut pratiquer une personne seule et sans matériel", explique Jean-Marc Jégu, administrateur national, vice-président départemental et président de l'association de Cesson-Sévigné. Il poursuit en faisant ce constat : *"Par rapport aux autres pays d'Europe, la France est celui qui compte le moins de personnes formées !"* Cette formation, prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) remplace l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS) qu'ont reçu un grand nombre de Français et apporte des nouveautés comme l'utilisation du défibrillateur.

Composé de 200 bénévoles à partir de 16 ans, la fédération départementale participe aussi à des opérations de secours, en soutien au service public. L'association tient des postes de secours dans des événements grand public. Enfin, elle est investie dans des actions humanitaires et intervient en France lors des intempéries neiges, inondations ou autres. *"Ce bénévolat est une activité dans laquelle on s'engage en connaissance de cause. Nous avons tous les profils : retraité, salarié ou chercheur d'emploi, étudiant, enseignant, prof de sport, banquier, employé de bureau, technicien, infirmier, militaire..."*

■ **Comité des Secouristes Français Croix Blanche - Cesson-Sévigné**
croixblanchecesson@free.fr
ou royale35@wanadoo.fr (président)
Tél : 06 16 39 50 25



Cesson Retraite Active

Danses country : la reprise de cette activité initialement prévue le 19 septembre est reportée au vendredi 30 septembre.

Danses bretonnes : la reprise de cette activité, initialement prévue le 23 septembre, est reportée à début octobre. La date précise sera indiquée ultérieurement.

Natation : l'activité a repris le 12 septembre de 16h15 à 17h à la piscine.

Animation récréative : rendez-vous le mardi 27 septembre à 14h30, salle de la Touche Ablin pour la réunion de rentrée. Au programme : composition des groupes et planning des répétitions. Présence des participants aux animations indispensable.

Sortie d'automne : elle aura lieu le mercredi 12 octobre à Moncontour. Prix tout compris : 49 € (51 € pour les conjoints non adhérents). Inscriptions les 20 et 22 septembre de 14h à 17h30, salle du Pressoir.

Séjour neige : il est prévu du 7 au 14 janvier à Morzine. Au programme : raquette, ski de fond, ski alpin ou séjour simple.

■ **Inscriptions avant le 1^{er} octobre au 06 75 17 01 86 ou au 02 99 62 07 97 pour le ski alpin en particulier.**

Vestiaire Solidaire

Le vestiaire sera ouvert les **jeudis 15, 22 et 29 septembre** au 58, cours de la Vilaine à 14h pour la vente ouverte à tous de vêtements pour hommes, femmes, enfants et bébés avec un rayon pour les grandes tailles (du 44 au 58) et un pour les petites tailles (du 34 au 40). Il sera ouvert les **mardis 20 et 27** pour le dépôt de vêtements propres et en bon état, sauf les chaussures. Le bénéfice de ces ventes sert à financer diverses actions de solidarité en France et au Burkina Faso.

■ **Contacts : Anne Pellan au 02 99 83 30 37 ou Julie Wagner au 02 99 83 95 10.**

Vidéo Club Cesson nais

Le Vidéo Club sera heureux de vous accueillir à ses **portes ouvertes, le samedi 1^{er} octobre de 14h à 18h** à son local, base de loisirs de Dézerseul - 43, bd de Dézerseul (bâtiment de L'OCC 1^{er} étage). Vous pourrez assister à des projections de films sur grand écran, des démonstrations de son matériel et vous familiariser avec le banc de montage du club. Le programme de la saison 2011-2012 vous sera proposé lors de cette visite.

Cesson Vacances Nature

• **Randonnées VTT du dimanche 18 septembre** : organisation extérieure. Contacter l'animateur Daniel Lorand au 02 99 83 93 45.

• **Semaine de randonnée pédestre du samedi 17 au vendredi 23 septembre sur la côte Finistère** : hébergement camping : bungalow, tentes, camping-cars... (prix camping). Repas du soir collectif (environ 8 à 10 €/personne). Rando de 9h à 15h pour environ 15 à 20 km par jour. Frais d'organisation : 2 €/jour de participation. Possibilité de participer à tout ou partie du séjour.

• **Randonnée pédestre du dimanche matin 25 septembre** : rendez-vous à La Touche Ablin à 9h.

• **Week-end des 15 et 16 octobre : le Saumurois et l'abbaye de Fontevraud**. Transport en car. Hébergement à Saumur. Au programme : visites du château de Montreuil Bellay, de la ville de Saumur, de l'abbaye avec repas au prieuré Saint-Lazare. Prix : 135 €/personne (accès aux camping-caristes au prix de 72 €/personne hors stationnement du véhicule).

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat CVN. **Date à retenir** : vendredi 14 octobre, assemblée générale annuelle à 19h, grande salle de la Touche Ablin. Les inscriptions pourront également être prises.

■ **Renseignements : 02 99 83 16 38 ou 06 71 21 66 31. Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h. Courriel : cvn@wanadoo.fr et site : <http://cesson-vacances-nature.asso.fr>**

Cesson, Mémoire et Patrimoine

Prochaine réunion à 20h30, au local du manoir de Bourgchevreuil le **lundi 26 septembre** pour les **perspectives 2012**.

Université du Temps Libre

Les **inscriptions et réinscriptions pour les conférences** sont désormais possibles au siège de l'association : 3, bd du Colombier à Rennes et le **mardi 20 septembre de 14h30 à 18h** dans le hall du Centre culturel de Cesson. Adhésion annuelle : 54 €. **Reprise du cycle à Cesson, le mardi 11 octobre** à 14h30 au Centre culturel.

Les Petits Gris Cessonnais fêtent leur 15^e anniversaire !



© FRANÇOIS PHILIPPON

La Confrérie des Petits Gris Cessonnais va tenir, le samedi 1^{er} octobre, son Grand Chapitre. Cette confrérie, créée en 1996, a pour objet la promotion et la défense de l'escargot et du melon Petits Gris.

Un défilé dans les rues et sur le marché de Cesson-Sévigné aura

lieu le 1^{er} octobre à 11h15, accompagné par les "Melons Noirs", accordéonistes. Le cortège sera composé d'une trentaine de confréries amies, venant de nombreuses régions de France et même de Belgique.

Il sera alors possible d'admirer la symbolique de la tenue de chaque confrérie et notamment celle des "Petits Gris", évoquant l'escargot par sa couleur grise et le melon par le rappel orangé du drapé de la robe. Certains détails apparents de la tenue, à savoir le chapeau... melon et les boutons qui sont, bien sûr, des coquilles d'escargots, sont d'ailleurs chantés par les membres de l'association, appelés également "Petits Gris". Il est possible d'écouter la chanson des Petits Gris, *La lettre à Hélix*, à l'adresse suivante : <http://petitsgriscessonais.keosite.com>

Si vous vous rendez sur ce site, vous apprendrez que le melon, originaire d'Afrique, aurait voyagé en Inde et au Proche Orient avant d'arriver au 16^e siècle dans la région de Narbonne.

Les "Petits Gris", qui participent à l'événement cessonnais "Sortez, c'est l'été !", ont des projets pour promouvoir notre commune au travers de ses produits et notamment l'escargot. Pour cela, ils souhaitent recruter des membres actifs, motivés par l'aventure.

■ **Les personnes intéressées peuvent contacter Jean-Louis Le Quintrec, Grand Maître de la confrérie, à l'adresse suivante : petitsgriscessonais@orange.fr**

Amicale des retraités

L'association recherche des volontaires pour **diriger la chorale** 1 heure 30 par semaine et assurer 3 ou 4 animations. S'adresser au président, Armand Leray au 02 99 83 27 68. Une **réunion préliminaire est prévue le 26 septembre** à 15h, salle n°3 du Carré Sévigné. Tous les membres de la chorale et ceux qui souhaitent adhérer sont invités.

La **dernière sortie 2011** de l'Amicale aura lieu le **jeudi 6 octobre à Saint-Léonard des Bois, au cœur des Alpes Mancelles**. Casse-croûte de bienvenue, dégustation, déjeuner guinguette, petite promenade en calèche et jeux de cartes seront au programme. Départ à 7h, de la place Sévigné. Tarif : 65 €. Inscriptions auprès des responsables de quartier avant le 29 septembre, dernier délai.

Comité de Jumelage

Le Comité de Jumelage Cesson-Waltrop **recherche deux familles d'accueil** pour héberger deux jeunes Waltpriens qui seront en stage à la mairie de Cesson-Sévigné, **du 7 au 28 janvier 2012**. Il s'agit d'une jeune fille et d'un jeune homme, tous les deux âgés de 18 ans.

■ **Merci de bien vouloir contacter la présidente, Sylvie Orain, par courriel : sylvie.orain@laposte.net ou au 06 63 19 36 26.**

Paroisse Sainte-Catherine de Sienne

Réservez votre **dimanche 25 septembre**, pour la **kermesse Saint-Martin** qui se tiendra sur la place de l'Église. Au programme de l'après-midi : nombreuses distractions (stands divers et jeux pour tous, structure gonflable,...), restauration (galettes saucisses, crêpes, pâtisseries,...), salon de thé ainsi que des animations gratuites :

- 14h30, récital du chœur des **Petits Chanteurs de Saint-Martin** ;
- À partir de 15h30 : danses traditionnelles de Bretagne avec l'**ensemble "Les Perrières"** qui viendront présenter leur nouveau spectacle aux Cessonnais. Plusieurs passages sont prévus tout au long de l'après-midi.

Le midi, possibilité de manger sur place (repas galette-saucisse). Réservation conseillée (feuilles d'inscription disponibles au fond de l'église). En soirée, tirage de la souscription. Le samedi 24 septembre, stand sur le marché.

ASSOCIATION "LOISIRS ET CULTURE" CINÉMA ART ET ESSAI "LE SÉVIGNÉ"

43, rue du Muguet. Tél./fax/répondeur : 02 99 83 12 21 (horaires donnés le lundi soir).

Programme sur le www.ville-cesson-sevigne.fr et sur le www.cine35.com

• Plein tarif : 6,80 euros et réduit : 5 euros

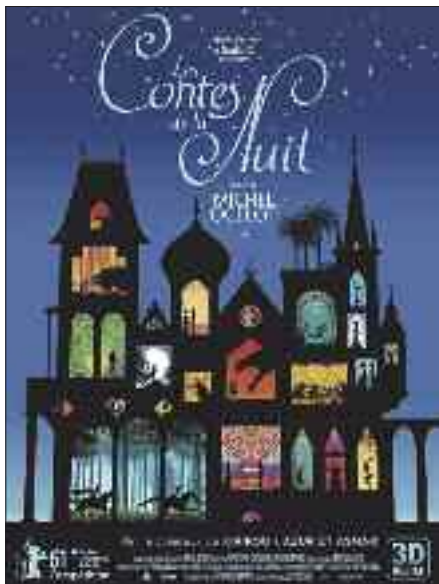
• Carte fidélité : 3 euros + 10 places à 4,20 euros = 45 euros • Recharge fidélité et carnet : 42 euros.

• Carte collège et Escalé : 3,50 euros • Tarif le samedi à 15h pour film Art et essai : 2,50 euros.

www.ville-cesson-sevigne.fr

RUBRIQUE : CINÉMA

SEMAINE DU 14 AU 20 SEPTEMBRE



La guerre des boutons

France - 1h35 - Numérique - Sortie nationale

de Yann Samuell avec Eric Elmosnino, Mathilde Seigner

- Mercredi 14 septembre à 20h30
- Vendredi 16 septembre à 20h30
- Samedi 17 septembre à 20h30
- Dimanche 18 septembre à 15h
- Lundi 19 septembre à 20h30
- Mardi 20 septembre à 20h30

Les contes de la nuit

France - 1h24 - Numérique 3D à partir de 3 ans

Film d'animation de Michel Ocelot avec Julien Beramis, Marine Griset

- Samedi 17 septembre à 17h30
- Dimanche 18 septembre à 17h30

Killing Bono

GB - 1h54 - VO - Numérique

de Nick Hamm avec Ben Barnes, Robert Sheehan

- Jeudi 15 septembre à 20h30
- Samedi 17 septembre à 15h (2,50 €)
- Dimanche 18 septembre à 20h30

LES PETITS BILINGUES

LES INSCRIPTIONS 2011 - 2012 SONT OUVERTES !

Venez découvrir «Les Petits Bilingues» lors des journées portes ouvertes les mercredis et samedis 17, 21, 24 et 28 sept et 1er oct de 10h à 17h.

31 cours de la Villa - Cesson Sévigné

Inscriptions et renseignements : 02 23 42 49 31

www.lespetitsbilingues.com

rennes@lespetitsbilingues.com

☺ L'anglais en s'amusant de 1 à 18 ans

SEMAINE DU 21 AU 27 SEPTEMBRE



Les bien-aimés

France - 2h18

de **Christophe Honoré** avec Chiara Mastroianni,
Catherine Deneuve

- Mercredi 21 septembre à 20h30
- Vendredi 23 septembre à 20h30
- Samedi 24 septembre à **20h**
- Dimanche 25 septembre à 15h
- Lundi 26 septembre à 20h30

La grotte des rêves perdus

France - USA - GB - Canada - Allemagne
1h30 - Numérique 2D et 3D

Documentaire de **Werner Herzog**
avec **Werner Herzog, Dominique Baffier**

- Jeudi 22 septembre à 20h30 (3D)
- Samedi 24 septembre à 17h30 (3D)
- Dimanche 25 septembre à 17h30 (2D)

La guerre est déclarée

France - 1h40 - Numérique

de **Valérie Donzelli** avec **Valérie Donzelli,**
Jérémie Elkaïm

- Samedi 24 septembre à 15h (2,50 €) et 22h30
- Dimanche 25 septembre à 20h30
- Mardi 27 septembre à 20h30

SEMAINE DU 28 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE

Habemus papam

France - Italie - 1h44 - VO - Numérique
de **Nanni Moretti** avec **Michel Piccoli,**
Nanni Moretti

- Jeudi 29 septembre à 20h30
- Samedi 1^{er} octobre à 20h30
- Dimanche 2 octobre à 20h30
- Mardi 4 octobre à 20h30

La nouvelle guerre des boutons

France - 1h40 - Numérique

de **Christophe Barratier** avec **Kad Merad,**
Gérard Jugnot

- Mercredi 28 septembre à 20h30
- Vendredi 30 septembre à 20h30
- Samedi 1^{er} octobre à 17h30
- Dimanche 2 octobre à 17h30

Tu seras mon fils

France - 1h42 - Numérique

de **Gilles Legrand** avec **Niels Arestrup,**
Lorànt Deutsch

- Samedi 1^{er} octobre à 15h (2,50 €)
- Dimanche 2 octobre à 15h
- Lundi 3 octobre à 20h30



Pascal Prioul

peinture • décoration • revêtement de sol



27, rue de Bray - 35510 Cesson-Sévigné - Tél. : 02 99 26 98 34 - Fax : 02 99 26 98 54
e-mail : prioul.pascal@wanadoo.fr

Conception • Réalisation • Aménagement • Entretien



Menuiserie et maçonnerie de jardin
Plantation • Massif • taille de haie
Entrée à l'année de votre jardin

Amicia
PAYSAGES

20 allée Viviane • Cesson Sévigné • 02 23 45 09 68 • alain-gourraud@vuedexterieur.fr

GARAGE

JAN
Agent Renault



- VENTE VÉHICULES NEUFS et OCCASIONS TOUTES MARQUES
- DÉPANNAGE

17, rue de Rennes - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ - Tél. 02 99 83 11 42